inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue semestrielle n° 86
avril 1993, 22e année

UNE MINI-VAGUE "A LA BELGE"

Le terme de "vague d'OVNI" est sans doute consacré mais n'a jamais vraiment été défini. Faut-il un nombre minimal de témoins, est-ce lié à la durée des événements, à leur prolongement sur plusieurs jours, semaines ou mois, cela dépend-t-il de l'importance de la zone survolée par le phénomène, etc ?

En fait, chacun de ces critères est tour à tour utilisé et les ufologues ont tous leur "vague d'OVNI" locale à se mettre sous la dent. Ayant usé de la même formule par le passé à l'occasion d'observations finalement assez limitées ("vagues" de 1972 ou de 1974, par exemple), je m'en voudrais de critiquer qui que ce soit en la matière.

C'est néanmoins avec ces considérations à l'esprit qu'il convient d'examiner la "vague de Williamsport" telle qu'elle fut présentée dans un récent numéro de la revue du MUFON (Mufon UFO Journal, n 290, June 1992, pp. 3-10). Sous la plume de Stan Gordon, il y est question de plusieurs observations qui se sont déroulées dans la région de Williamsport (Lycoming County, Pennsylvanie) dans la soirée du 5 février 1992. Les rapports d'enquête ont été recensés par Samuel D. Greco (un ingénieur en aéronautique à la retraite) qui collabore à un groupement ufologique local, le PASU (Pennsylvania Association for the Study of the Unexplained).

Une seule soirée d'observation, seulement 13 témoignages disponibles, voilà qui est bien peu pour se livrer à une présentation statistique des cas comme le MUFON UFO Journal a cru pouvoir le faire. On se contentera donc d'évoquer les grandes lignes des informations recueillies. Parmi celles-ci, il faut noter que les observations semblent s'être déroulées selon le même schéma : depuis leur domicile, les témoins ont perçu comme un bruit sourd qui faisait vibrer les vitres et les murs et, sortis à l'extérieur, ils ont alors vu l'OVNI et ont pu le suivre des yeux jusqu'à sa disparition.

La première observation fut signalée à Linden (vers 18 h), mais la majorité des autres se déroulèrent à Williamsport de 18 h 05 à 18 h 30; les derniers témoignages concernent les localités de Lewisburg, Northumberland et Linden, le tout dernier cas s'étant déroulé à Selinsgrove (observation entre 19 h 30 et 20 h 30). La simultanéité de certaines de ces observations d'un objet très proche en des endroits séparés de plusieurs kilomètres fait dire à l'enquêteur américain qu'il dut y avoir ce soir-là plusieurs objets inconnus dans le ciel de la région.

Le phénomène a souvent été décrit comme étant très proche des témoins : moins de 30 m (!) dans près de la moitié des cas, et en tout cas moins de 150 m pour les autres, avec une altitude estimée à une centaine de mètres en moyenne.

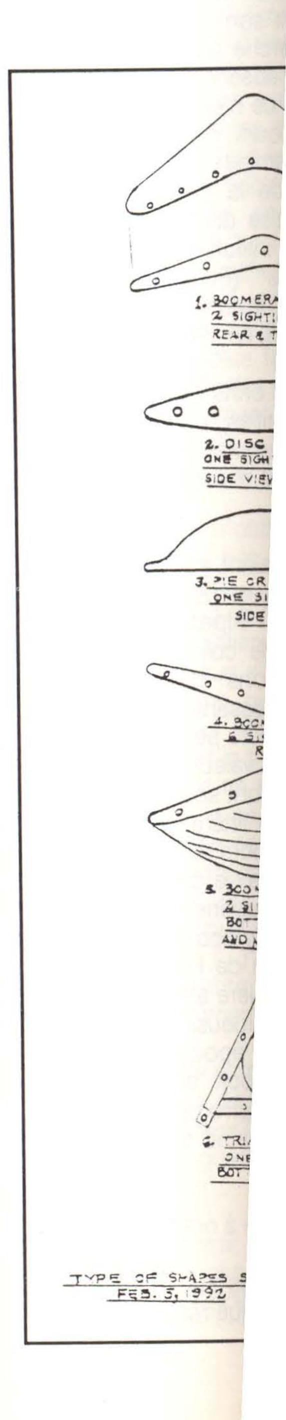
La silhouette de l'objet se découpait nettement sur le ciel nocturne; les témoins parlent d'un "boomerang" dans 10 cas sur 13, d'un "triangle", une "cloche" et un "disque" pour les autres (voir les illustrations). Nous suivrons S. Greco quand il dit que cette forme est liée à l'angle sous lequel l'objet a été observé. A ce propos, il faut remarquer que la forme triangulaire fut signalée par le seul témoin qui se situait à l'aplomb de l'OVNI.

Comme lors des observations faites en Belgique de novembre 1989 au printemps 1991, ce qui surprit le plus les témoins, ce fut le contraste entre la masse imposante de l'objet et son déplacement lent à basse altitude (environ 30 km/h). On nota deux feux lumineux verts à l'arrière de l'objet ainsi que plusieurs (nombre variable) feux blancs. Un des éléments les plus étonnants est la description de lumières rouges (ou rouges et vertes) qui semblaient accompagner l'objet sans y être attachées, comme si elles l'escortaient : certains témoins imaginèrent même qu'il s'agissait d'"avions" pourchassant l'OVNI.

Signalons encore que d'après les stations radars situées dans la région, il n'y avait aucun avion dans les parages durant la période des observations et qu'aucun écho radar inhabituel ne fut enregistré.

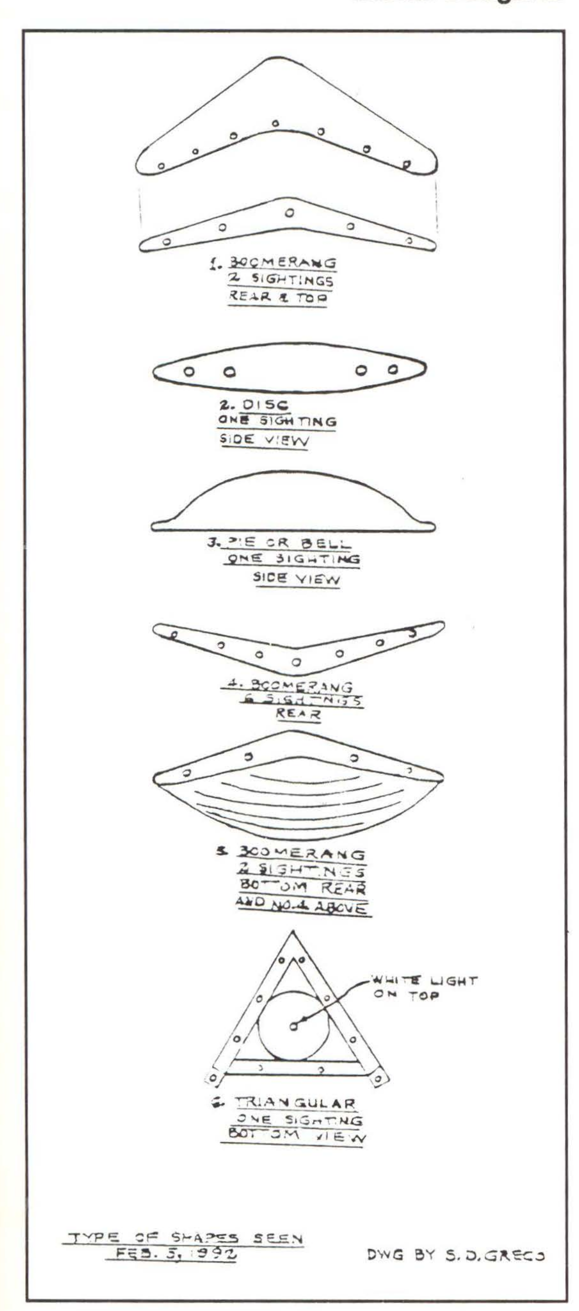
Malgré la brieveté des événements, on ne manquera pas de noter plusieurs similitudes

avec les récentes observa
tant plus que dans la co
que qui suivit, il fut beau
vions secrets, de protot
posséderaient des perfo
hors du commun. Un au
méro présente à ce sujet
ginale et particulièrement

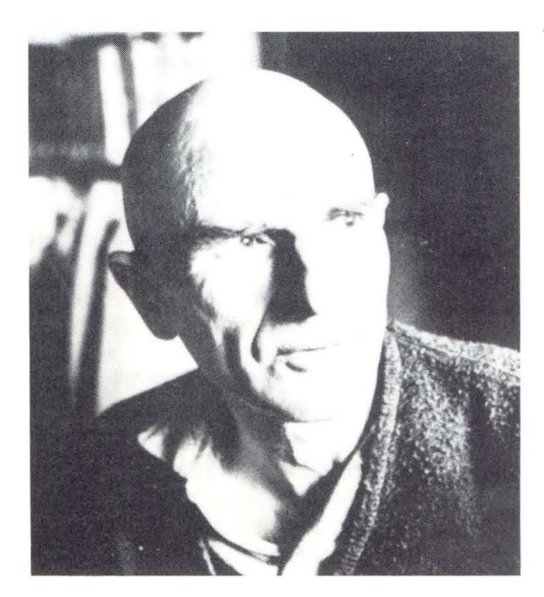


avec les récentes observations belges. D'autant plus que dans la couverture journalistique qui suivit, il fut beaucoup question d'avions secrets, de prototypes nouveaux qui posséderaient des performances tout à fait hors du commun. Un autre article de ce numéro présente à ce sujet une hypothèse originale et particulièrement audacieuse.

Michel Bougard.



ADIEU AMI MICHEL



Aimé Michel nous a quittés sur la pointe des pieds dans la nuit du 27 au 28 décembre 1992, et repose dans le petit village d'où il rédigea la plupart de ses oeuvres. Agé de 73 ans, il avait suivi, entre 1939 et 1943, des études d'harmonie musicale et d'acoustique, qu'il compléta par une licence en philosophie et lettres dans diverses universités françaises, avant d'entreprendre une carrière que l'on a qualifié d'exemplaire dans les métiers de la communication et de la radio.

Son apparition sur les devants de l'arène ufologique eut lieu à l'automne de 1954 par la publication de "Lueurs sur les Soucoupes Volantes" (éditions Mame) pour l'acquisition duquel je consacrai, outre quelques semaines de "dimanches", ma plus belle collection de billes. Lorsque, le coeur battant comme aux portes d'un jardin interdit, j'eus coupé au signet les premières pages que protégeait une couverture glacée jaune et noir qui sentait bon le pelliculage plastifié, je découvris une compilation d'observations essentiellement américaines (K. Arnold, Gorman, Desvergers, Mantell), mais également européennes, et même françaises.

En prime, le livre proposait la première théorie cohérente d'un système de propulsion possible des "disques volants", comme on les appelait à l'époque, et encore bien sous

la signature (déjà, devrait-on dire) d'un militaire, le lieutenant Plantier. Il fallait faire preuve d'un esprit critique qu'alors je ne possédais certes pas, pour s'apercevoir que la source d'énergie réputée cosmique qu'il fallait utiliser n'était nulle part définie.

Mais c'est à partir de 1958 qu'Aimé Michel va réellement s'imposer comme chef de file médiatique -un domaine qu'il connaissait bien- et modèle de l'ufologie européenne, en se faisant le chroniqueur (et dans une certaine mesure le comptable) de la première grande vague occidentale qui, sous sa plume, devint française : celle de 1954. Il publia cette année-là, de son propre aveu d'abord aux Etats-Unis (sous le titre "Flying saucers and the straight-line mystery"), un ouvrage qui parut ensuite en France chez Arthaud, "Mystérieux Objets Célestes" dans lequel il exposait les constations auxquelles il était arrivé en reportant sur une carte les situations des témoins ou celles, supposées, des apparitions correspondant à des observations au cours d'une même tranche de 24 heures.

J'accueillis, je dois le dire, cette prétendue découverte que la plupart de ceux qu'agitaient alors "la chose ufologique" portaient aux nues, avec un réel manque d'enthousiasme que je n'allai pas jusqu'à concrétiser dans des écrits. L'idée m'avait paru intéressante, mais à coup sûr périlleuse à illustrer et encore plus à défendre sans une argumentation mathématique très pointue, domaine dans lequel notre auteur, en dépit de présentations avantageuses figurant au dos des jaquettes de son livre, était loin d'exceller.

D'emblée certains présupposés m'avaient paru arbitraires, comme le pourquoi de cette découpe horaire de 24 heures, cette limitation aux frontières de l'hexagone national français, et l'absence de vérification d'une éventuelle reproductibilité au cours d'autres vagues étrangères. En posant le problème en termes probabilistes, Jacques Vallée sera, dans un de ses bons moments dont il est devenu trop avare, le premier, avec ses "Phénomènes Insolites de l'Espace" (Editions de La Table Ronde, 1966), à énoncer certains doutes, mais la démonstration complète et définitive du caractère illusoire de l'orthoténie ne sera établie qu'en 1975 (voir *Inforespace* n° 23 à 26, "L'orthoténie, un grand espoir déçu", par Jacques Scornaux), après qu'elle eut suscité de nombreux délires : "couloirs permanents" du chercheur belge Gérard Dohmen, "grands cercles mondiaux" de Sanderson, "naissance d'hommes illustres" de Dufour, "isocélie" de Fumoux, faisant à chaque fois perdre des quantités d'énergie et de temps considérables.

Avec ce livre, c'était en fait la seconde fois que Michel manquait son rendez-vous avec l'histoire de la recherche ufologique (la première à cause de l'absence de suivi de la "théorie Plantier"), si ce n'est de l'histoire de la recherche tout court. Pour comprendre cela, il nous faut examiner d'un regard neuf certains passages de la préface à la seconde édition française de "Mystérieux Objets Célestes" qui fut intitulée "A propos des Soucoupes Volantes" (Présence Planète, dont A. Michel était devenu entretemps un collaborateur privilégié, en 1967) :

"Pour la première fois dans l'histoire des objets volants non identifiés, une vague (celle de 1954, NDR) se déroulait sur la tête (sic) d'un enquêteur décidé à enquêter" (op. cit., p. 14).

Mais en quoi consistaient au juste les "enquêtes" d'Aimé Michel, perdu qu'il était dans ses montagnes des Alpes-de-Haute-Provence, si ce n'était de collectionner et de classer des "informations" de toute nature qui provenaient pour l'essentiel de coupures de presse ? Il va d'ailleurs peu à peu se rendre compte du peu de valeur de ce matériel qui (les mots en gras sont soulignés par moi - NDR) "me tomba (...) littéralement du ciel, et (...) grâce à ce concours de circonstances extrêmement favorables, je disposai bientôt d'une documentation supérieure à toute autre existant à l'époque, y compris celle de la commission de l'armée de l'air américaine" (ibid., p. 14). Cette dernière affirmation paraît d'ailleurs bien présomptueuse quand on se souvient qu'à certaines époques au moins, la Commission Blue Book envoyait réellement des enquêteurs interroger les témoins : les affaires de Maury Island ou Desvergers en sont deux exemples.

Mais redonnons la parole à notre auteur :

"Tant de chances réunies sur moi pendant ces années ne peuvent que rendre le lecteur

justement sévère à l'égard du travail qui en résulta (...). Il est vrai qu'après coup les faiblesses en sont assez apparentes. J'aurais dû mieux séparer la description du phénomène de son analyse (...) la présentation des faits de leur étude (...). Mon excuse est qu'au lendemain de la vague, c'était le chaos pur et simple" (ibid., p. 14).

Que celui qui n'a jamais vécu de l'intérieur le déroulement d'une vague lui jette la première pierre ! Mais, en tout cas, voilà pourquoi j'estime que Michel manqua à ce moment précis son rendez-vous avec l'histoire : au lieu de s'interroger sur les moyens de mettre fin à ce chaos et, à tout le moins, de jeter les bases d'une méthodologie propre à l'ufologie -ce que Vallée, encore une fois, dans l'ouvrage cité plus haut (appendice 4 : système général de codification, dont l'idée sera finalement portée à maturation par Hynek) comprendra avant tout le monde- Michel va être de plus en plus fasciné par le phénomène OVNI au fil des années, au point de l'écarter définitivement de toute recherche rationnelle.
Mais n'anticipons pas.

"Aucune science n'obtient en effet son phénomène de base par le préalable d'une investigation policière (...). Ici (...) il faut garder présente à l'esprit la possibilité que ce que l'on étudie soit entièrement manigancé par une pensée, et que s'il en est ainsi, il s'agit d'une pensée non humaine (...). Par quel bout prendre ces phénomènes éventuellement produits par le truchement de lois physiques dont nous ne saurons jamais le dernier mot ? (...) On ne peut pas exclure l'action d'une pensée sans rejeter (...) tout ou partie de la plupart des bons dossiers d'observation. Il faut, ou bien rejeter systématiquement l'inexpliqué pour en toute candeur expliquer le reste (...) ou bien accepter de se battre avec l'ombre, d'affronter l'absurde, l'incroyable, le dément." (ibid., p. 15).

Poursuivant cette sorte de soliloque intérieur, Michel approche de très près ce que vingt ans plus tard ceux que l'on a appelé les "nouveaux ufologues" intituleront "l'indiscernabilité OVI-OVNI" :

"Si tout cela est vrai, il doit exister une structure, quelque chose qui, ne reliant que de l'incertain à de l'incertain, fonde néanmoins la certitude en rejetant l'aléatoire improbable (sic). Chacun de ces récits (...) peut sans doute s'expliquer par l'affabulation.

Mais s'ils sont véridiques, quelques-uns au moins des éléments qui les composent doivent être communs à tous et se présenter ainsi comme une coïncidence improbable, explicable seulement par leur authenticité. Il faut donc rechercher cette coïncidence cachée, ce lien, cette structure. Si je la trouve, je saurai ce qui est vrai et ce qui ne l'est pas." (ibid., p. 19).

"Vers la fin 1956, il me sembla que si j'essayais de mettre au clair, sur le papier, les grandes lignes de ce que nous savions (NDR : plutôt qu'un pluriel majestatif, il faut sans doute voir ici une allusion aux "travaux" du Collège Invisible dont l'évocation mériterait à elle seule toute une étude), suspections et ignorions, il existait peut-être un espoir de voir sortir d'un tel exposé, méthodiquement conduit, plus que ce que nous y avions mis. Et c'est alors (...) que l'on vit apparaître les premiers alignements." (ibid., p. 19).

Comment ces alignements apparaissent-ils ? Par "l'effet conjugué d'un classement des observations par date et de leur localisation sur la carte" (idem). C'est à ce moment précis que Michel va rater son rendez-vous, car après avoir fait cette constatation, il s'arrête aussitôt dans ce début de définition méthodologique dont à aucun moment par la suite il ne décèlera ni les insuffisances, ni les chausse-trapes. Cette lacune pour longtemps encore va hypothéquer l'avenir de l'ufologie, jusqu'au pavé dans la mare de Michel Monnerie qui va rendre à l'ufologie un éminent service dont il semble qu'elle ne s'est pas encore totalement remise.

Dans un moment remarquable de lucidité, il évoque l'avenir de cette recherche en ces termes :

"Jusqu'à quand cette situation se prolongera-t-elle ? Eh bien ! A vrai dire, nous ne voyons pas très bien quel intérêt il pourrait y avoir à ce que cela change. Si aucun événement étranger à la volonté des hommes ne vient tout bouleverser (...), la situation actuelle se perpétuera longtemps encore sans changement notable (...). Pourquoi change-

rait-elle en effet, alors qu'elle satisfait tout le monde ? Ne parlons pas du public -et dans celui-ci, il faut ranger la majorité des savants et d'une façon générale les intellectuels- que les soucoupes volantes ont cessé d'intéresser depuis longtemps, à l'exception d'une petite fraction extrêmement solitaire bien moins nombreuse que les philatélistes ou les sectateurs du Christ de Montfavet (...) (car) il faut bien admettre que quiconque a envie de s'instruire sur ce sujet le peut aisément, et que si les revues spécialisées (ne) tirent (qu') à quelques centaines d'exemplaires, et si les livres qui en traitent ne se vendent pas, aucun complot n'est en cause : c'est tout simplement qu'ils n'intéressent personne. Le poète latin se trompait quand il disait que l'homme est le seul animal qui regarde le ciel. Il le regarde, en fait, le moins possible, et n'y pense jamais (...). Quant à nous, de quoi nous plaindrions-nous ? (...). Les seuls qui éprouvent parfois quelque amertume sont les imprudents dont je suis, qui se sont inconsidérément dévoilés. Ceux-là vivent publiquement dans un ghetto intellectuel auquel (il) est dur de s'accoutumer : si c'était à refaire, je ne publierais aucun livre sur les soucoupes volantes, ou alors (...) sous un faux nom; je ne manquerais jamais (...) d'abjurer publiquement l'engin maudit, moyennant quoi je jouirais de l'estime générale." (ibid., pp. 26-27).

Mais puisqu'on ne m'a accordé qu'une place limitée à cette évocation, il va falloir conclure. Aimé Michel sera ensuite intimement associé aux péripéties de l'affaire du Dr. X (P. Gueymard pour les intimes) et c'est à ce moment-là qu'il semble avoir définitivement basculé dans les méandres d'un ésotérisme qui ne dit pas son nom. Suivant J.L. Chaumeil ("Le Temps et les OVNI", SPM, 1992) :

"Désabusé, découragé, anéanti, Aimé Michel s'écria : "J'ai compris, ce phénomène est pour vous et uniquement pour vous... Tout tourne autour de vous... Personne, jamais personne ne pourra y mettre son nez..." Le docteur Gueymard affirme que le maître incontesté en matière de recherche OVNI, Aimé Michel, décida, dès lors, de se retirer des affaires." (voir pp. 51-57).

Quoi qu'il en soit, ses interventions publiques se feront de plus en plus épisodiques et lointaines. S'il déclinera obstinément diverses sollicitations qui lui seront faites de participer à des congrès de France ou d'ailleurs, il acceptera d'honorer de sa signature de nombreux "travaux", s'il faut les appeler ainsi, d'ufologues nés bien après lui, qui tout en le taxant ouvertement de "nutsandboltiste primaire" ne s'affaireront pas moins à son chevet lorsque les signes avant-coureurs de la maladie l'obligeront à s'hospitaliser courant 1984. Je tiens à ce sujet quelques anecdotes savoureuses dont ce n'est pas la place ici.

Il faut bien dire que tous s'accordent au moins sur une chose à son sujet, à savoir sa gentillesse et sa correction proverbiales, deux choses devenues rarissimes dans ce domaine aujourd'hui, et je m'enorgueillis d'avoir figuré dans la liste de ses correspondants. En fin de trajectoire, ce silence un peu hautain sera brusquement éclairé par la publication d'un ouvrage intitulé "Le Mysticisme", chez Culture, Arts et Loisirs (C.A.L.), maison d'édition dirigée par Louis Pauwels, à diffusion semi-confidentielle (sans date d'édition, mais selon toute vraisemblance courant 1984. Cet ouvrage connaîtra ensuite une plus large diffusion sous le titre : "Métanoïa (sic) : phénomènes physiques du mysticisme", chez Albin Michel, 1986).

Dans ce dernier legs, Aimé Michel joua avec l'idée que l'ufologie, tout comme le mysticisme, pourrait être "l'une de ces disciplines que l'on ne peut aborder à partir d'une seule clé de connaissances, ni même de deux, ni trois, ni six." Il y a un texte en vers, très beau, qui figure en introduction de l'édition C.A.L., et qu'il attribuera à la "Tradition des Invisibles"; il est intitulé "La parabole des Neuf Clés", et commence par ces mots :

"Vous êtes tellement jobards, mes petits agneaux..."

Ami Michel, vous avez aujourd'hui franchi toutes les portes du réel connu et "votre cri est désormais muet". Votre absence nous en semblera d'autant plus cruelle.

Franck Boitte.

i seront faites de
le France ou d'ail-
er de sa signature
'il faut les appeler
i après lui, qui tout
le "nutsandboltiste
pas moins à son
avant-coureurs de
s'hospitaliser cou-
jet quelques anec-
ce n'est pas la

ıs s'accordent au
n sujet, à savoir sa
ction proverbiales,
arissimes dans ce
m'enorgueillis d'a-
de ses correspon-
, ce silence un peu
t éclairé par la pub-
ılé "Le Mysticisme",
rs (C.A.L.), maison
s Pauwels, à diffu-
ıans date d'édition,
emblance courant
naîtra ensuite une
le titre : "Métanoïa
ysiques du mysti-
1986).

ıé Michel joua avec
ıt comme le mysti-
e de ces disciplines
à partir d'une seule
i même de deux, ni
e en vers, très beau,
ı de l'édition C.A.L.,
Tradition des Invisi-
parabole des Neuf
ces mots :

ɔbards, mes petits

aujourd'hui franchi
l connu et "votre cri
tre absence nous en
ruelle.

Franck Boitte.

MEDIA ET PHENOMENE OVNI

Approche statistique sur un éventuel effet de rumeur (1).

Introduction

C'est une idée couramment répandue dans certains milieux particulièrement critiques vis-à-vis de l'ufologie (et plus encore des ufologues, sinon des témoins), que les phénomènes de rumeur (plus particulièrement celles entretenues par la presse) peuvent expliquer les vagues de témoignages. Les partisans d'une explication strictement socio-psychologique de la problématique OVNI considèrent qu'au départ de confusions, le plus souvent banales, mais savamment entretenues par les médias et/ou les groupes ufologiques, il est possible de construire un vaste système de témoignages qui concourent à faire croire qu'il s'est effectivement produit quelque chose de vraiment anormal.

La présente étude est un essai de vérification de telles allégations. Puisque le reproche ne manquera pas de m'être fait, je précise d'emblée que ce travail n'a aucune véritable ambition de "scientificité", du moins au sens où l'entendent certains de nos détracteurs. Je n'ai aucune compétence à faire valoir ni dans le domaine des statistiques, ni dans celui de la sociologie. Je prétends seulement vouloir apporter un éclairage documenté sur une question largement controversée. Afin de conserver néanmoins une rigueur aussi grande que possible, les commentaires proposés se feront sur base de paramètres qui sont à la fois vérifiables et quantifiables, et donc aussi objectifs que possible.

Pour étudier l'effet de la diffusion des informations sur l'ampleur des témoignages, j'ai décidé de comparer le volume du matériel publié avec le nombre de témoignages recueillis quotidiennement à la SOBEPS et le nombre total d'observations recensées à ce jour dans nos dossiers. Dans les tableaux et organigrammes qui illustreront cette suite d'articles, les observations ou cas sont désignés par C; il s'agit de données extraites de divers fichiers existant à la SOBEPS et qui ont été réunis et classés par notre responsable des enquêtes, Jean-Luc Vertongen. La présente analyse a pris en compte le fichier dans son état au 01.10.1992; celui-ci était alors constitué de 1038 cas (enquêtés ou non).

Les témoignages recueillis à la SOBEPS sont ceux qui ont été signalés sur notre répondeur téléphonique à partir du 14.12.1989. Les cassettes audio ayant été conservées depuis cette date, on peut aisément vérifier l'information qu'elles contiennent. Ces témoignages ou appels sont désignés par A. Quant au troisième paramètre, j'ai décidé de quantifier le volume des informations publiées sur le sujet des OVNI par le nombre de lignes des articles trouvés dans les différents quotidiens, hebdomadaires ou mensuels durant la période de la "vague belge". Ces valeurs sont désignées par L et sont à multiplier par 100 pour obtenir la valeur absolue; on a parfois globalisé avec le jour suivant quand le journal était publié un week-end et daté soit du samedi, soit du dimanche.

On peut bien entendu critiquer les choix effectués, plus particulièrement celui relatif à la quantification de l'information. En l'absence de critère admis par tous, il m'a semblé qu'on pouvait se contenter d'une estimation à partir du volume de matière imprimée. Je suis bien conscient qu'il aurait encore fallu tenir compte du tirage des différents médias recensés et de leur diffusion sur le territoire belge afin de mieux approcher leur taux réel de lecture. J'ajouterai encore que les quotidiens en langue allemande de la région d'Eupen (il s'agit surtout du *Grenz-Echo*) n'ont pas été recensés dans la présente étude. La diffusion de ces quotidiens est en effet circonscrite à une aire géographique limitée, et comme la plupart des lecteurs concernés s'expriment aussi en français, ils ont pu informer et s'informer auprès des correspondants locaux des grands quotidiens francophones.

Enfin, le travail présenté ici sera limité à quelques moments caractéristiques de la "vague belge" directement en rapport avec le projet discuté, à savoir : y a-t-il ou non une corrélation appréciable entre la médiatisation des

événements OVNI et le nombre de témoignages sur de tels événements (le terme "corrélation" étant à prendre dans son sens le plus large et non dans son acception en statistique) ?

Précisons encore que depuis que le projet de cet article a vu le jour, un autre travail abordant le même genre de discussion a été produit par un étudiant de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège. Dans un mémoire présenté pour le grade de licencié en Arts et Sciences de la Communication et intitulé "La vague belge d'observations d'OVNI vue par la presse écrite francophone en 1989-1991 : étude thématique et regard critique", M. Frédéric Van Vlodorp a remarquablement examiné les rapports entre les journalistes et la diffusion des informations liées à la vague OVNI belge. Cette étude rejoignant sur un certain nombre de points des éléments qui doivent alimenter ma propre réflexion, je ferai souvent référence au mémoire de M. Van Vlodorp. Pour une question de commodité de présentation, chaque fois que je citerai ou me référerai à ce travail, j'indiquerai VV suivi du numéro des pages concernées.

La première vague de la "vague"

Précisons immédiatement que pour le premier mois de cette vague, c'est-à-dire décembre 1989, le paramètre "appels de témoin" (A) est moins bien contrôlé que pour les mois suivants. En effet, du 01.12.1989 au 13.12.1989, la SOBEPS ne disposait pas encore d'un répondeur-enregistreur téléphonique et je n'ai tenu compte que du courrier correspondant à cette période. Il y eut bien sûr de nombreux appels durant cette quinzaine, mais leur repérage, parmi la documentation encore disponible dans nos archives, s'avère quasiment impossible.

D'autre part, pour la période du 14.12.1989 au 31.12.1989, durant les premiers jours d'utilisation de notre répondeur-enregistreur, la répartition des cassettes enregistrées n'a pas été faite avec toute la précision requise. Il est donc difficile de détailler le nombre de témoignages quotidiennement; ce décompte au jour le jour a ainsi dû être estimé en fonction du courrier reçu durant la même période. A partir de janvier 1990, le courrier n'a plus représenté une composante importante dans les témoignages recueillis et en tout état de cause, la fréquence de ce courrier (en tout cas celui lié à des témoignages sur des observations) est restée constante durant le reste de la vague. Les appels téléphoniques, par le délai court qui existe entre ceux-ci et l'observation proprement dite, constituent une bien meilleure base pour estimer objectivement s'il y avait ou non un événement significatif qui se déroulait à un endroit donné.

Je ne reviendrai pas sur les conditions du début de la vague à partir de la soirée du 29 novembre 1989 : celles-ci ont déjà fait l'objet d'une multitude de comptes rendus (voir notre rapport "Vague d'OVNI sur la Belgique"). Rappelons seulement que ce furent les médias télévisés qui annoncèrent les premiers les observations d'Eupen. Durant des séquences des journaux télévisés du 30 novembre (aussi bien à la RTBF qu'à RTL-TVI), les gendarmes Nicholl et Von Montigny furent interviewés pour qu'ils expliquent ce qu'ils avaient pu voir la veille.

Dès le lendemain (1er décembre 1989), les quotidiens francophones relataient à leur tour l'étrange expérience vécue par ces témoins. Lorsqu'on examine dans le détail les articles publiés ce 01.12.1989 (à l'exception du *Grenz-Echo*, voir plus haut), on s'aperçoit que même les grands quotidiens nationaux ont joué le relais de leurs correspondants locaux. On trouve un texte de 170 lignes ("Un drôle d'engin lumineux et silencieux au-dessus de la Gileppe et de Spa") signé par Daniel Conraads dans *Le Soir*, un texte de 75 lignes ("Des extraterrestres dans le ciel d'Eupen") signé par D. Dejardin dans *La Libre Belgique*, deux articles totalisant 265 lignes dans les diverses éditions du groupe *Vers l'Avenir* ("D'Eupen à Verviers, "ils" voient des OVNI partout" et "Les réponses de la science ?", par Thierry Degives). Même le *Het Belang van Limburg* publia ce jour-là un article (120 lignes) sur ces observations.

Dans les éditions du week-end (samedi 2 et dimanche 3 décembre 1989), les mêmes correspondants rédigèrent de courts textes (quelques dizaines de lignes, comme "Un "nid" d'OVNIS à Verviers ?" dans *Le Soir*),

les journaux du groupe Ve
dant davantage (190 ligne
intitulé "Les OVNI persister

Comme le fait judicieus
Frédéric Van Vlodorp (VV
nière générale, les journa
sujet au sérieux et traitent
excès. C'est à la fois relati
et réconfortant dans la me
tude témoigne d'une cert
ne peut que s'en réjouir,
reille est propice aux déra
vers. En outre, je tiens à
les journalistes rencontrés
voir subi aucune pression
part de leur hiérarchie qu
border le sujet. Néanmoin
tre que dans bon nombre
les journalistes eux-même
traiter cette information.
responsable qu'ont eu alo
ne doit donc pas être att
de ces professionnels dor
utilisé un ton plutôt ironi
leurs au passage qu'au d
fois encore aujourd'hui),
personnes n'ont pas ma
gentiment leurs collègues.

Durant la semaine du lun
décembre 1989, les événe
l'accumulation de témoi
dans les jours qui suiviren
téresser les journalistes.
niel Conraads poursuit se
mardi 5 décembre, il pub
lignes ("L'épidémie d'OV
lendemain, il récidive a
("OVNIS belges: témoins
vendredi 8 décembre, il
blier à la une, dans *Le So*
l'astronome bruxellois
bergh (rubrique "A bou
qu'un long article de 155
("Le "comportement inte
de l'Est").

Dans les divers articles p
la SOBEPS est sous les f
notre a.s.b.l. est même p
référence incontournable
ment neuf apparaît dans
fusées à cette époque :
mière fois question d'éc
et de l'intérêt des militaire

les journaux du groupe *Vers l'Avenir* s'étendant davantage (190 lignes) dans un article intitulé "Les OVNI persistent et signent !".

Comme le fait judicieusement remarquer Frédéric Van Vlodorp (VV, 12), "d'une manière générale, les journalistes prennent le sujet au sérieux et traitent l'information sans excès. C'est à la fois relativement surprenant et réconfortant dans la mesure où cette attitude témoigne d'une certaine maturité. On ne peut que s'en réjouir, car une affaire pareille est propice aux dérapages les plus divers. En outre, je tiens à signaler que tous les journalistes rencontrés m'ont avoué n'avoir subi aucune pression ou "conseils" de la part de leur hiérarchie quant à la façon d'aborder le sujet. Néanmoins, il faut reconnaître que dans bon nombre de cas, ce sont les journalistes eux-mêmes qui ont choisi de traiter cette information. Ce comportement responsable qu'ont eu alors ces journalistes ne doit donc pas être attribué à l'ensemble de ces professionnels dont certains auraient utilisé un ton plutôt ironique. Notons d'ailleurs au passage qu'au début (et même parfois encore aujourd'hui), plusieurs de ces personnes n'ont pas manqué de taquiner gentiment leurs collègues."

Durant la semaine du lundi 4 au vendredi 8 décembre 1989, les événements d'Eupen et l'accumulation de témoignages similaires dans les jours qui suivirent continuèrent à intéresser les journalistes. Dans *Le Soir*, Daniel Conraads poursuit ses investigations : le mardi 5 décembre, il publie un texte de 145 lignes ("L'épidémie d'OVNIS continue"), le lendemain, il récidive avec deux articles ("OVNIS belges: témoins à la pelle"), et le vendredi 8 décembre, il parvient à faire publier à la une, dans *Le Soir*, une interview de l'astronome bruxellois André Koeckelenbergh (rubrique "A bout portant...") ainsi qu'un long article de 155 lignes à la page 10 ("Le "comportement intelligent" des OVNIS de l'Est").

Dans les divers articles publiés ces jours-là, la SOBEPS est sous les feux de la rampe et notre a.s.b.l. est même présentée comme la référence incontournable (VV, 15). Un élément neuf apparaît dans les informations diffusées à cette époque : il est pour la première fois question d'échos radars curieux et de l'intérêt des militaires pour la question.

Les enquêteurs de la SOBEPS avaient débarqué dans la région eupenoise depuis plusieurs jours et il était légitime que les journalistes nous interrogent pour connaître nos premières impressions ou conclusions. Quelques interviews furent ainsi publiées et il est parfois bon d'y retourner. D'une part, pour voir comment nous analysions la situation "à chaud", mais aussi pour vérifier si les propos tenus pouvaient à l'époque déclencher une psychose de l'engin extraterrestre. J'extrais ces quelques lignes d'un article publié le 8 décembre 1989 dans *Le Soir* ("Le "comportement intelligent" des OVNIS de l'Est") :

"A ce stade de l'enquête, le président de la SOBEPS écarte d'ores et déjà définitivement toute confusion avec un phénomène d'ordre astronomique et météorologique ainsi qu'avec une montgolfière ou un ballon-sonde. Il ne croit pas non plus à la possibilité d'une mystification ou d'un canular. "Dans l'état actuel de nos investigations, tout laisse penser qu'il s'agissait bien d'un objet artificiel et matériel qui adoptait un comportement intelligent", constate-t-il. Michel Bougard ne rejette pas absolument la possibilité -qu'il juge toutefois de moins en moins plausible- d'essais très confidentiels d'un appareil militaire aux performances encore peu connues. De son côté, le ministère de la Défense nationale a cependant catégoriquement affirmé qu'aucun vol de prototype ne s'était déroulé ces derniers jours en Belgique. Le président de la SOBEPS n'exclut pas non plus totalement l'éventualité d'un ULM particulièrement sophistiqué mis au point par un bricoleur ingénieux. Reste évidemment l'hypothèse la plus extraordinaire: celle d'un engin extraterrestre en mission de reconnaissance aux abords de notre petite planète bleue..."

Dans la même interview réalisée par D. Conraads, je faisais explicitement allusion au "phénomène de contamination immédiate", en expliquant que nous allions dorénavant nous méfier des témoignages récoltés après la publication d'autres observations : les narrations pourraient en effet être inconsciemment influencées par les descriptions lues dans les journaux ou entendues à la radio et à la télévision. De plus, la très grande médiatisation du sujet avait amené beaucoup de personnes à scruter un ciel qu'ils méconnaissaient pour la plupart : le moindre point

lumineux clignotant pouvait alors conduire à un témoignage OVNI. Nous avons essayé d'être le plus vigilant possible quant à ce risque qui s'amplifiera encore durant le printemps de 1990.

M. Van Vlodorp analyse ainsi notre attitude (VV, 21) :

"Il n'a donc pas fallu longtemps pour que les responsables de la SOBEPS se rendent compte des effets de la médiatisation. Celle-ci a probablement provoqué des témoignages peu fiables qui auraient pu jeter le discrédit sur l'ensemble des observations. Heureusement, ce risque a été évité; les témoignages étaient assurément trop nombreux et trop concordants. Dans l'ensemble, jusqu'ici, on peut affirmer que la médiatisation des événements a servi les causes de la vague et... de la SOBEPS. Cette médiatisation a donné de telles proportions à l'affaire que celle-ci ne pouvait plus être ignorée ou négligée. Le public et les journalistes ne l'auraient pas compris."

Avant d'aborder ce qui va constituer la deuxième phase de cette médiatisation de la vague d'OVNI, signalons que deux quotidiens français, *Libération*, le mercredi 6 décembre 1989 ("Pluie d'OVNI sur le plat pays") et *Le Soir*, de Marseille ("Belgique: les OVNIS attendus de pied ferme"), dans son édition du 7 décembre, évoquaient pour la première fois à l'étranger les événements de l'Est de la Belgique.

La vague prend de l'ampleur

Entre le week-end des 9 et 10 décembre 1989 et le vendredi 22 décembre suivant, on va assister à plusieurs évolutions importantes qu'il convient d'apprécier à leur juste valeur si on veut comprendre les attitudes des uns et des autres par la suite. Tout d'abord, il y eut l'organisation de journées de récolte de témoignages dans les locaux du *Grenz-Echo* (9 et 10.12.1989). Van Vlodorp écrit à ce propos (VV,22) :

"Jusqu'ici, les rapports presse-SOBEPS s'étaient limités à des échanges d'informations. Un pas est donc franchi. Il démontre l'état d'esprit dans lequel baignaient les habitants de la région à cette époque-là. Cette démarche du *Grenz-Echo* n'a eu aucune répercussion journalistique; le quotidien de langue allemande prêtait un local, sans plus. Mais répétons-le, toute la population avait le sentiment de vivre des moments exceptionnels. C'est dans ce contexte que le journal collaborait de façon plus intense."

Bon nombre de quotidiens publiaient de nouveaux articles dans leur édition du samedi 9, avec, comme le fait également remarquer Van Vlodorp, l'entrée en scène des "spécialistes" (VV, 23), ou plus exactement la recherche d'"experts" divers. D. Conraads avait interrogé un astronome; dans *La Dernière Heure*, Dominique Coune et Philippe Dautrebande s'interrogeaient sur une explication des OVNI verviétois par des projections lasers, hypothèse également retenue par *La Wallonie*. Quant à *Nord-Eclair Hainaut*, *L'Echo du Centre*, *Le Rappel*, *Le Jour-Le Courrier*, c'était plutôt l'intervention du monde militaire dans la problématique qui les intéressait ("La Force Aérienne enquête", article d'une centaine de lignes, non signé).

Dans ces textes, il est fait allusion aux échos radars "diffus" que les stations des bases militaires de Glons et de Semmerzake avaient repérés les 2 et 5 décembre. Chaque fois, les militaires interrogés (parmi eux, il y avait déjà le colonel De Brouwer) soulignaient que les conditions atmosphériques que la Belgique connaissait à ce moment-là (inversion thermique) étaient particulièrement favorables à l'apparition d'échos parasites sur les écrans radars. On insistait aussi sur le fait que ces échos n'avaient pas été repérés aux mêmes moments, ni aux mêmes endroits que les témoignages oculaires. Il est d'autre part fait état de l'ouverture d'une enquête par l'Etat-Major de la Force aérienne, mais cette information est peu diffusée (je n'en ai trouvé une mention précise que dans *La Wallonie*).

Aujourd'hui, bien que les preuves nous manquent encore, nous savons que les militaires ont vécu des minutes difficiles, surtout dans la soirée du 2 décembre 1989, quand des échos tout à fait inhabituels apparurent sur les écrans radars. Une procédure d'intervention militaire (voire de tir de missile) fut

même déclenchée. L'alerte ne cessa que quand on comprit que ces échos ne correspondaient pas à une menace classique et effective.

Toujours ce samedi 9 décembre 1989, notons ces articles dans la presse néerlandophone : "UFO's boven België ?" (93 lignes in *Het Laatse Nieuws*), et "Ost-België in de greep van UFO's" (250 lignes in *De Morgen*).

Ce fut le lundi 11 janvier 1989 qu'on enregistra deux événements particulièrement intéressants. D'abord il y eut ce soir-là la première extension massive de témoignages en dehors de la région liégeoise. Depuis la région du Centre (La Louvière), jusque Nivelles, puis vers Charleroi et Namur en longeant quasiment l'autoroute, des dizaines de témoins signalèrent un objet triangulaire de grandes dimensions qui évoluait à basse altitude, lentement et en silence. Je considère que les observations enregistrées à cette date constituent (avec celles du 29 novembre précédent) les plus riches et les plus sérieuses que nous ayons pu accumuler durant cette vague. La cohérence des éléments recueillis, la parfaite chronologie enregistrée et surtout l'originalité de nombreux détails rapportés doivent être soulignées.

Ce fut aussi ce jour-là que, pour la première fois, l'hypothèse d'un survol de F-117 fut proposée pour expliquer les OVNI signalés. Les journaux du groupe "Vers l'Avenir", en même temps qu'ils publiaient une longue interview du président de la SOBEPS ("Spécialiste du phénomène OVNI, Michel Bougard croit en une vie extraterrestre"), faisaient paraître un texte signé par Thierry Degives : "Avion secret, phénomène naturel, illusion : une explication rationnelle pour les OVNI ?". Le lendemain, c'était au tour de *La Dernière Heure* ("Un prototype révolutionnaire"), tandis que le jeudi 14 décembre, *La Meuse-La Lanterne* ("OVNIS = F 117 A ?") et "La Cité" ("Mystère: OVNI ou prototype dans le ciel belge ?") reprenaient l'information.

Dans le même ordre d'idées, il faut aussi évoquer l'explication de ces OVNI par l'avion AWACS telle qu'elle fut proposée par un gendarme d'Amay, le premier maréchal des logis Kinet : le 13 décembre, *La Dernière Heure* annonçait "C'est l'AWACS que j'préfère" (170 lignes signées par Eddy Przybylski) tandis que pour *La Wallonie*, on y allait d'un "OVNI : c'était un avion-radar". Plus tard, cette explication strictement limitée à une éventuelle observation faite à Esneux devint une des explications généralisées à l'ensemble des OVNI observés en Belgique. Une telle généralisation abusive, outre qu'elle est illégitime, présente de réels dangers de désinformation. Dans son édition du 14 décembre 1989, le quotidien français "Libération" reprenait cette information sans prendre la peine de la commenter : "Les OVNI qui encombraient la semaine dernière le ciel de la Belgique seraient en fait un avion radar américian AWACS (...)". Tout était alors dit !

Mais revenons à l'hypothèse du F-117

C'est par l'intermédiaire d'un téléfax envoyé à différentes rédactions de journaux que M. André Dumoulin, attaché de recherche au GRIP (alors appelé "Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix", mais aujourd'hui dénommé "Institut Européen de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité") faisait part de cette explication originale. Frédéric Van Vlodorp nous apprend à ce sujet (VV, 26-27) : "Il est significatif que ce fax soit parvenu le week-end au sein des rédactions. Deux raisons principales s'imposent pour justifier ce choix. D'une part, les journalistes sont moins nombreux au poste; leur travail sera donc facilité avec une besogne déjà mâchée. D'autre part, l'article a de bonnes chances de paraître le lundi, jour de grand tirage."

M. Dumoulin avait ainsi très bien manoeuvré: son texte fut largement repris et commenté. Voilà un non militaire mais néanmoins un véritable spécialiste en matière d'armement et de défense qui affirmait tout haut ce que l' état-major s'évertuait à nier : il existait des prototypes secrets et ceux-ci pouvaient survoler la Belgique sans que l'armée de l'air des USA ne juge bon d'en avertir le public ni même les autorités politico-militaires européennes.

La nouvelle avait de quoi étonner, sinon inquiéter, même si certaines affirmations paraissaient quelque peu "inventées". Dans

l'article du jeudi 14 décembre paru dans *La Meuse-La Lanterne* ("OVNIS = F-117A ?"), c'était le secrétaire général du GRIP, Guy Vandecasteele, qui relançait l'hypothèse de l'avion furtif mais en nuançant ses propos : "D'autres détails en revanche me laissent plus sceptiques, le fait qu'il soit stationnaire, par exemple. Reste que l'on possède peu de détails sur cet appareil. Tout est donc possible."

Pardi ! L'ignorance a décidément bon dos. Ce n'est pas parce qu'on connaît mal certaines caractéristiques techniques d'un nouveau type d'appareil (par ailleurs bien conventionnel) qu'on peut extrapoler jusqu'à supposer qu'il révolutionne les règles les plus élémentaires de l'astronomie, sinon de la physique.

On cherche l'explication tous azimuts. Chaque quotidien cherche "son" spécialiste qui va tout interpréter, ou en tout cas qui va éclairer d'une lumière nouvelle les informations disponibles. Pour *La Nouvelle Gazette* du 16 décembre 1989, ce sera l'astronome René Dejaiffe ("L'IRM tente de trouver l'explication rationnelle") qui, après avoir parlé de Vénus (particulièrement éclatante à cette époque de l'année), choisit l'idée d'un ULM ultra-perfectionné pour expliquer ce que des centaines de témoins ont vu depuis une quinzaine de jours.

Ce même jeudi 14 décembre, et plus encore le lendemain, beaucoup d'articles alimentaient l'intérêt du public. Citons, en vrac : *La Libre Belgique* ("OVNI : le mystère ne cesse de s'épaissir", 144 lignes signées par D. Dejardin le 14.12); *La Nouvelle Gazette* ("Les radars ouvrent l'oeil. Ne prenez pas les gens pour des farfelus"; *La Cité* ("Mystère. OVNI ou prototype dans le ciel belge ?", 128 lignes); *La Dernière Heure* ("OVNIS dans le ciel belge. Des témoignages d'autres militaires", 115 lignes signées par Gilbert Dupont le 14.12 et qui récidive le 15 par une longue interview du général Terrasson dirigeant la Force aérienne tactique : "Interrogé sur les OVNIS. Un avis très prudent du général Terrasson").

Notons également une page entière dans les quotidiens *Nord-Eclair Hainaut* et *L'Echo du Centre* avec un dossier général sur le phénomène OVNI préparé par Yves Leterme.

Les hebdomadaires vont aussi entrer dans la danse. Philippe Rombaut signe un premier article dans *Le Vif-L'Express* du vendredi 15 décembre ("La saison des OVNI"). Il faut aussi souligner que ce fut dans la soirée du jeudi 14 décembre 1989 que les chaînes télévisées RTL-TVI et RTBF diffusèrent toutes deux un reportage sur la question, se livrant entre elles à une sorte de petite "gué-guerre médiatique". Voici comment Van Vlodorp évoque cet intéressant épisode de la médiatisation des événements OVNI (VV, 31-32) :

"(...) on constate encore les méfaits que peut provoquer une concurrence outrancière. Ce phénomène est apparu au niveau de la presse écrite. La situation est comparable pour les chaînes de télévision. Ainsi, deux journalistes, Charles Neuforge et Dominique Demoulin, de la chaîne privée RTL-TVI préparaient depuis plusieurs jours une émission "Enquête" consacrée à la vague. Avertie de ce projet, la chaîne publique RTBF décida de dribbler ses concurrents en diffusant une séquence dans le magazine "Autant Savoir", celui-ci débutant environ deux heures avant le magazine "Enquête". Bernard Wathelet, journaliste ertébéen, se chargea donc de prendre contact avec Lucien Clerebaut en vue de réaliser in-extremis une séquence pendant la journée du jeudi 14 décembre. Les téléspectateurs ont ainsi eu droit à deux émissions au cours de la même soirée."

Alors que les militaires continuaient de nier l'éventualité d'un survol de prototype étranger au-dessus de notre territoire, André Dumoulin envoya le 15 décembre 1989 un nouveau communiqué de presse. Seul *Le Jour-Le Courrier* en reprit quelques extraits le lendemain, samedi 16 décembre ("OVNI : la conjonction de plusieurs phénomènes pour le GRIP", 190 lignes). Ce même samedi, seule *La Nouvelle Gazette* publia un autre article sur le sujet des OVNI, avec, notamment, un démenti de la Force aérienne quant à l'éventualité d'un survol de la Belgique par un avion furtif.

Mais revenons un instant sur les nouveaux arguments du GRIP, et plus particulièrement sur la fin du fax envoyé par A. Dumoulin tel qu'il fut publié dans *Le Jour-Le Courrier* :

"A-t-on vraiment tout essayé pour déterminer la nature du phénomène en profitant de la

capacité de dét
AWACS ? La Fo
oui ou non tent
tions par F-16 av
Défense national
que l'allié le plus
nit toujours tous
taires le concern
des responsables
cillent entre un s
tions inconsistant
phénomène OVN
liste, la moins sur

Comme le fait r
Vlodorp, ces siler
mentis systémati
tance des obse
certain malaise p
Dans *La Walloni*
1989, Jean-Claud
on vraiment tout
évoquait précisén
sive des autorité
"constitue un terr
chands d'illusion
mystère et d'OVN
çait que la SOBI
mières conclusio
cembre.

C'est effectiveme
avions choisie po
poser une premi
quêtes sur le terr
un point aussi ob
événements que
manière, avec pa
les hypothèses. L
très passionné et
sions diverses, o
alimentée par l'h
contrôlés. Dans l
une projection de
de Halen provoqu
léphoniques aux
Houthalen. Avant
la cause du phén
aérienne, elle aus
faire intervenir de

On sait que cette
rapide) fut sévèr
amena notamme
Charles Janssens
la Défense natior

vont aussi entrer dans
mbaut signe un premier
Express du vendredi 15
on des OVNI"). Il faut
ce fut dans la soirée du
989 que les chaînes té-
RTBF diffusèrent toutes
ur la question, se livrant
rte de petite "gué-guerre
comment Van Vlodorp
ant épisode de la média-
ents OVNI (VV, 31-32) :

core les méfaits que peut
urrence outrancière. Ce
paru au niveau de la
ituation est comparable
e télévision. Ainsi, deux
s Neuforge et Dominique
aîne privée RTL-TVI pré-
sieurs jours une émission
e à la vague. Avertie de
publique RTBF décida de
rents en diffusant une sé-
agazine "Autant Savoir",
nviron deux heures avant
uête". Bernard Wathelet,
n, se chargea donc de
vec Lucien Clerebaut en
-extremis une séquence
e du jeudi 14 décembre.
s ont ainsi eu droit à deux
s de la même soirée."

aires continuaient de nier
survol de prototype étran-
notre territoire, André Du-
5 décembre 1989 un nou-
de presse. Seul *Le Jour-*
rit quelques extraits le len-
16 décembre ("OVNI : la
usieurs phénomènes pour
nes). Ce même samedi,
Gazette publia un autre
t des OVNI, avec, notam-
ti de la Force aérienne
ité d'un survol de la Belgi-
urtif.

n instant sur les nouveaux
IP, et plus particulièrement
envoyé par A. Dumoulin tel
s *Le Jour-Le Courrier* :

out essayé pour déterminer
nomène en profitant de la

capacité de détection directionnelle d'un AWACS ? La Force aérienne belge a-t-elle oui ou non tenté d'effectuer des interceptions par F-16 avec le soutien de Glons ? La Défense nationale est-elle vraiment certaine que l'allié le plus puissant de l'OTAN lui fournit toujours tous les renseignements militaires le concernant ? Tant que les réactions des responsables de la station de Glons oscillent entre un silence poli ou des explications inconsistantes, l'explication militaire du phénomène OVNI demeurera la moins irréaliste, la moins surréaliste."

Comme le fait remarquer également Van Vlodorp, ces silences militaires, ou leurs démentis systématiques, associés à la persistance des observations, allaient créer un certain malaise parmi une partie du public. Dans *La Wallonie* du lundi 18 décembre 1989, Jean-Claude Urlich se demande : "A-t-on vraiment tout dit ?". Dans son article, il évoquait précisément l'attitude jusqu'ici passive des autorités officielles qui, selon lui, "constitue un terrain privilégié pour les marchands d'illusions qui font commerce de mystère et d'OVNI". Ce même article annonçait que la SOBEPS devait livrer ses premières conclusions ce même lundi 18 décembre.

C'est effectivement cette date que nous avions choisie pour réunir la presse et proposer une première synthèse de nos enquêtes sur le terrain. Il était temps de faire un point aussi objectif que possible sur ces événements que chacun commentait à sa manière, avec parfois une surenchère dans les hypothèses. Le climat était bien entendu très passionné et donc propice à des confusions diverses, ou à une certaine "panique" alimentée par l'hypothèse de survols non contrôlés. Dans la soirée du 16 décembre une projection de laser à partir d'un dancing de Halen provoqua des dizaines d'appels téléphoniques aux polices de Diest, Hasselt et Houthalen. Avant que la police n'eut identifié la cause du phénomène, vers 23 h, la Force aérienne, elle aussi alertée, avait décidé de faire intervenir deux chasseurs F-16.

On sait que cette décision (sans doute trop rapide) fut sévèrement critiquée et qu'elle amena notamment le député socialiste Charles Janssens à interpeller le ministre de la Défense nationale, Guy Coëme (également du PS), le 21 décembre 1989 sur cette "multiplication des objets volants non identifiés". L'interpellation de M. Janssens était significative de l'état d'esprit de ces jours-là, avec un mélange d'observations multiples et convaincantes, et d'explications tout aussi variées et finalement peu satisfaisantes. Alors que M. Janssens demandait : "Qu'a-t-on fait pour tirer cela au clair ?", le ministre Coëme répondait : "Je ne peux vous dire exactement ce que sont ces OVNI. Mais je puis écarter un certain nombre d'hypothèses: il ne s'agit pas d'AWACS; il ne s'agit pas d'avions furtifs F 117; il ne peut s'agir d'engins militaires téléguidés, ni d'ULM."

En bref, le mystère était toujours aussi épais, et les OVNI restaient bien des objets volants restant à identifier. Quelques heures avant cette interpellation (elle eut lieu le 21 décembre 1989 devant la Chambre des députés), plusieurs journaux avaient publié le fameux démenti de l'ambassade des Etats-Unis à Bruxelles; ainsi *Le Soir* ("Vos OVNIS ne sont pas nos F-117, disent les Américains", 125 lignes). La nouvelle sera reprise le lendemain, 22 décembre, par la plupart des autres quotidiens.

Je reviens à la date du mardi 19 décembre où, bien sûr, la presse s'était largement fait l'écho de notre conférence de la veille. En vrac, quelques titres significatifs : dans "Le Soir" ("OVNIS : des engins étranges qui ne cherchent pas à se dissimuler", 230 lignes par Marc Metdepennigen); dans *Nord-Eclair* ("OVNI : toujours non identifié...", 314 lignes par Yves Leterme); dans *La Meuse-La Lanterne* ("Réunis hier à Bruxelles : ceux qui ont vu des OVNIS. Ce ne sont pas des engins extraterrestres, déclarent les responsables de la SOBEPS (...)", 200 lignes signées G.D.); dans les journaux du groupe *Vers l'Avenir* ("Scientifiques et militaires s'interrogent : le mystère des OVNI reste entier !", 186 lignes par Thierry Degives).

A partir de la fin de cette troisième semaine de décembre 1989, à la veille d'entamer la traditionnelle "trêve des confiseurs" des fêtes de fin d'année, les journalistes vont se faire plus discrets en matière d'OVNI. Signalons quand même un troisième (et dernier) article proposé par André Dumoulin dans *La Wallonie* du samedi 23 décembre ("Hypothèse la plus probable pour les OVNI ? Des avions

militaires du dernier cri", 225 lignes, suivi d'un autre texte, "Caractéristiques du F-117 furtif", 135 lignes). Le chercheur du GRIP annonce là que dans l'état actuel des informations, on ne peut rien dire de plus et que le GRIP se retire donc du débat.

Un seul (court) article est publié le lendemain de la Noël : il évoque une conférence sur les OVNI qui s'est tenue à Verviers (*Le Jour*). Un autre compte rendu de cette conférence présentée par M. Laurent d'Alès avec un débat animé par les responsables de la SOBEPS fut publié par *Le Soir* le lendemain, 27 décembre ("Les OVNIS, stars verviétoises de la fin de la décennie", 145 lignes d'un dernier article de Daniel Conraads). Les 28 et 29 décembre seuls des journaux hennuyers publièrent des articles sur le sujet avec, par exemple, dans *La Nouvelle Gazette*, une interview réalisée par Michel Empein ("OVNI : il faut témoigner nous dit le président de la SOBEPS", 150 lignes). Cet article (publié le 29 décembre) avait été précédé, la veille, par un texte de 150 lignes intitulé "OVNI : de nouvelles apparitions dans le Centre".

Pour achever cette année 1989 et ce que j'ai appelé la deuxième phase de la vague, il convient de rappeler que le soir du 31 décembre 1989, à quelques heures d'entamer le réveillon de la St-Sylvestre, la RTBF consacra un reportage sur les OVNI dans l'édition de 19h30 du "Journal télévisé".

L'explication de ce soudain regain d'intérêt est bien connu : deux scripts de la rédaction venaient de faire une observation inexplicable. Comme le souligne pertinemment Frédéric Van Vlodorp, "l'intérêt d'un journaliste pour tel ou tel sujet s'explique de temps en temps pour des raisons inconnues du grand public" (VV, 40).

Cette subjectivité dans la sélection des articles ou des reportages est patente dans les milieux journalistiques et doit nous faire prendre conscience des risques réels d'une certaine "mésinformation" (pardon pour le néologisme !), d'une désinformation ou d'une surinformation. Le rôle de la presse est donc crucial, même s'il est difficile d'appréhender son poids réel dans la genèse des opinions, d'une rumeur, ou plus simplement, dans la volonté de témoigner des personnes impliquées dans une observation de type OVNI.

Evaluation du rôle de la presse dans le premier mois de la vague (déc. 1989)

Le graphique 1 va nous permettre de comparer l'ampleur des témoignages recueillis avec le nombre de cas effectivement signalés et le volume d'information disponible au même moment. Encore une fois, qu'il soit bien clair que la (brève) analyse ici proposée ne peut pas être exhaustive. Sa pertinence réside surtout dans le matériel présenté qui doit permettre d'ouvrir d'autres pistes de réflexion.

Force est de constater que le parallélisme que certains croyaient reconnaître entre l'ampleur médiatique et le développement de la vague de témoignages n'apparaît pas très clairement dans les données relatives à ce mois de décembre 1989. Voyons cela plus en détail en se limitant à quelques exemples précis.

Ainsi, s'il existe bien une telle corrélation entre les informations publiées et le nombre d'appels durant la semaine du 11 au 15 décembre, durant le même laps de temps, le nombre de cas effectivement recensés fut plutôt moyen. Les appels concernaient donc des observations plus anciennes (notamment celles de la soirée du 11.12.1989) et le parallélisme constaté correspond seulement à une bonne information du public. En d'autres termes, à la suite d'une diffusion large de la problématique OVNI, les témoins furent nombreux à se manifester pour signaler un événement antérieur. L'effet de rumeur aurait plutôt entraîné des méprises strictement contemporaines de la publication massive d'informations sur les OVNI.

La journée du 19 décembre confirme ce point de vue. Il y eut ce jour-là beaucoup d'articles dans une multitude de journaux (c'était le lendemain de notre conférence de presse) : cette information massive déclencha un accroissement sensible des appels à notre bureau mais, une fois de plus, ceux-ci signalaient majoritairement des observations antérieures, voire remontant au début du mois.

On retrouve dans la semaine du 24 au 31 décembre 1989 des caractéristiques assez semblables. Alors que la presse devenait de plus en plus discrète quant aux OVNI, on enregistra une brusque poussée d'observations dans la soirée du 24. Ces observations ne furent cependant signalées que dans les jours qui suivirent, alors que la presse restait toujours très silencieuse à propos des OVNI.

A la vue du graphique 1, je propose l'interprétation suivante :

1.La mise en évidence de jours où se sont produites des observations à la fois nombreuses et cohérentes (dans la chronologie des faits et les descriptions rapportées) :

- entre le 29 novembre et le 4 décembre

- le 11 décembre

- les 17 et 18 décembre

- les 21 et 22 décembre

- le 24 décembre

2.La presse, à l'exception du début de la vague, a publié ses articles plus en liaison avec le débat ouvert sur la problématique OVNI, qu'en fonction des témoignages signalés ou des observations effectivement repérées.

3.Le rapport d'une observation est très vraisemblablement lié à l'évolution médiatique : un témoin informé sait où témoigner, et découvrant le récit d'autres témoins, il se risque davantage à raconter lui aussi ce qu'il a vécu.

4.L'influence géographique de la couverture médiatique en liaison avec les lieux de témoignages est plus difficile à cerner à ce stade-ci de la présentation. Il est bien connu qu'à la limite, la Belgique n'est qu'un "gros village" où la diffusion de l'information est très rapide. Les graphiques 1 (page 18) et 2 (page 19) présentent des informations sur le volume des articles publiés selon les divers quotidiens ou mensuels. Quant au tableau 3 (page 19), il propose le détail des principales publications en fonction d'une certaine localisation.

Jusqu'au 8 décembre 1989, les cas OVNI se sont concentrés sur le triangle formé par l'axe Liège-Verviers-Eupen, la Meuse et les frontières avec les Pays-Bas et l'Allemagne. Le 11 décembre 1989, il y eut la première véritable incursion en dehors de cette zone (survol du sud du Brabant wallon et du nord du Hainaut, en suivant l'axe autoroutier La Louvière-Charleroi-Namur. A partir du 18 décembre, on trouve des cas dans l'ouest du Hainaut (région de Tournai), les observations du 24 décembre 1989 s'étendant du Tournaisis jusqu'en Ardenne en passant par le Brabant wallon.

Certains feront remarquer que le début des observations dans l'ouest du Hainaut ont suivi de trois jours la publication d'un très long dossier sur les OVNI dans "Nord-Eclair", et de 24 heures, plusieurs articles publiés dans "La Nouvelle Gazette", autre quotidien fortement implanté en région hennuyère.

On peut aussi noter que les cas du lundi 11 décembre furent précédés par la publication de nombreux articles dans les éditions du week-end (samedi 9 décembre) de la plupart des journaux francophones. A contrario, les mêmes quotidiens publièrent autant de matériel le vendredi 15 décembre sans que cela ne déclenche un surcroît de témoignages dans les heures qui suivirent.

Tous ces éléments doivent donc être appréciés avec à la fois beaucoup de prudence et énormément de rigueur. L'approche proposée ici n'est ainsi qu'une esquisse d'un traitement plus complet que des sociologues ou des spécialistes en communication pourraient entamer.

D'autre part, les quelques propositions faites ci-dessus ne concernent que le mois de décembre 1989. Nous verrons dans les prochains numéros si d'autres structures ou caractéristiques apparaissent quand on examine des chiffres analogues pour la suite de la vague à partir du mois de janvier 1990.

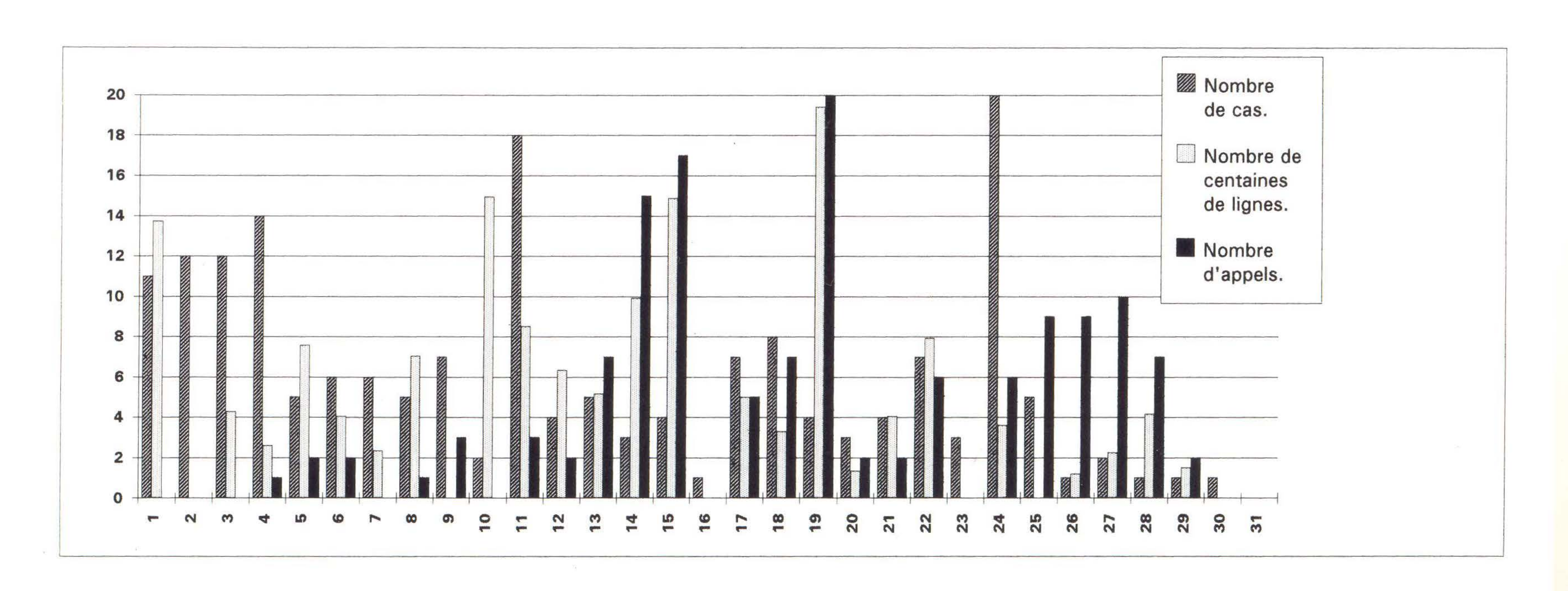
Michel Bougard.

(à suivre)

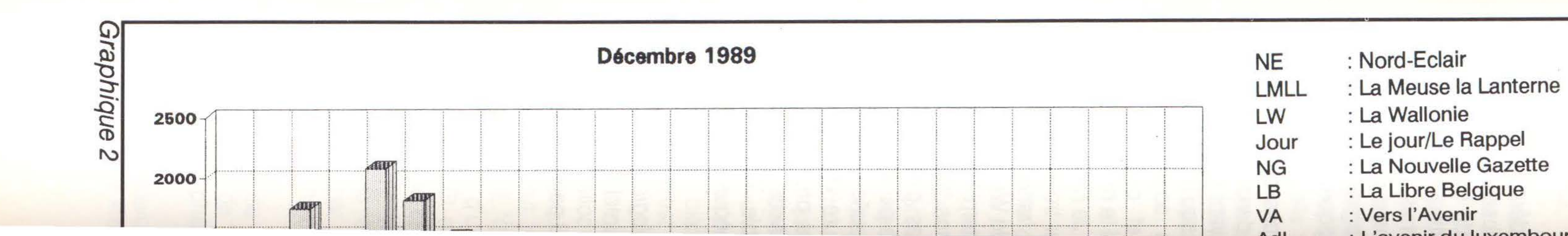
Décembre 1989 J : Jour C : Cas L : Lignes (x100) A : Appels * : Valeur globalisée avec le jour suivant

J	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
C	11	12	12	14	5	6	6	5	7	2	*18*	4	5	3	4	1
L	13,73	*	4,29	2,61	7,59	4,06	2,35	7,04	*	14,95	8,52	6,34	5,18	9,91	14,87	*
A				1	2	2		1	3		3	2	7	15	17	*

J	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
C	7	8	4	3	4	7	3	20	5	1	2	1	1	1	0
L	5,00	3,29	19,42	1,33	4,04	7,94	*	3,60	0,00	1,20	2,26	4,18	1,50	0,00	0,00
A	5	7	20	2	2	6	*	6	9	9	10	7	2	*	0

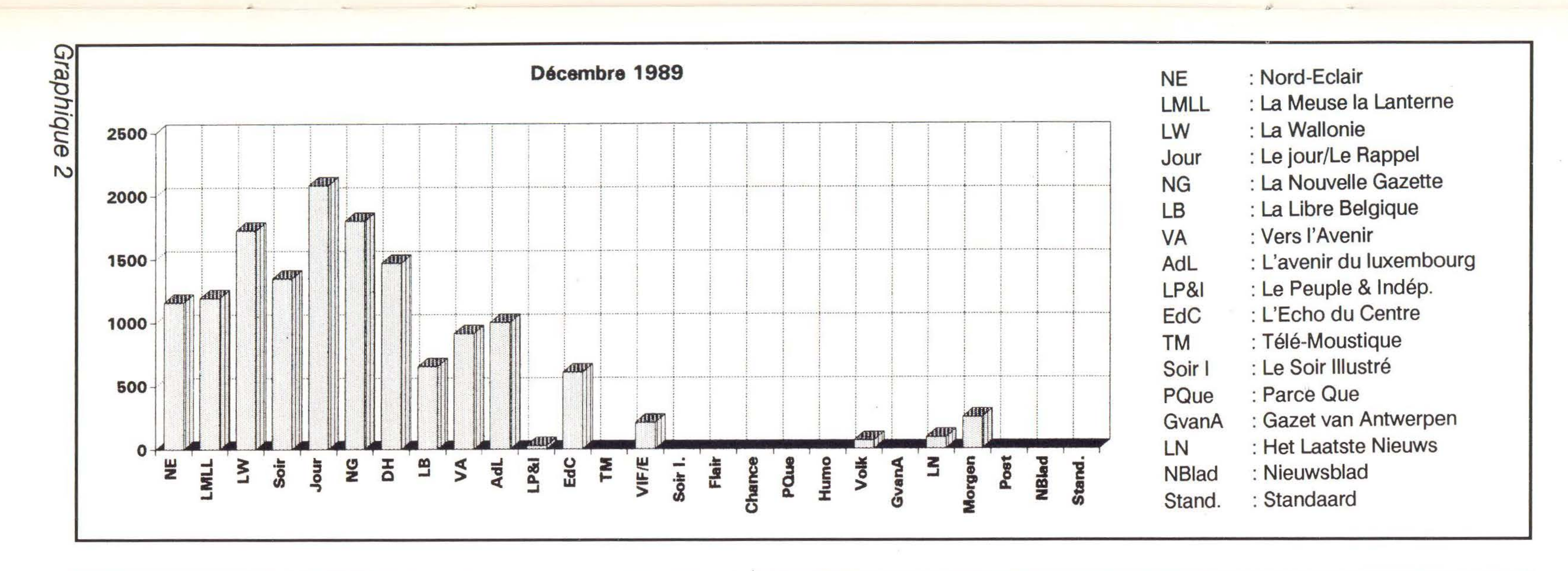


Graphique 2



0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

Graphique 2



NE : Nord-Eclair
LMLL : La Meuse la Lanterne
LW : La Wallonie
Jour : Le jour/Le Rappel
NG : La Nouvelle Gazette
LB : La Libre Belgique
VA : Vers l'Avenir
AdL : L'avenir du luxembourg
LP&I : Le Peuple & Indép.
EdC : L'Echo du Centre
TM : Télé-Moustique
Soir I : Le Soir Illustré
PQue : Parce Que
GvanA : Gazet van Antwerpen
LN : Het Laatste Nieuws
NBlad : Nieuwsblad
Stand. : Standaard

Tableau 3

DECEMBRE 1989	1	2 3	4	5	6	7	8	9 10	11	12	13	14	15	16 17	18	19	20	21	22	23 24	25	26	27	28	29	30 31
Nord-Eclair								92					400			314	68		72					215		
La Nouvelle Gazette	28				56			158		75	202	235	62	190		57		165	14				82	203	150	
Le Jour-Le Courrier-Le Rappel	265	190		105	125		135	117	473		18			253	43	186			213			120				
La Wallonie	140			130			132	175	15		28				250	270		42	188	360						
La Meuse-La Lanterne	33	98		50				175		258	70	204	62		18	203			15							16
Le Soir	170	46		145	95		275		114			7				230		125								
La Dernière Heure	12			136				189		284	170	217	218		18	180			50							
La Libre Belgique	75	75	136					27				144					65		132							
Vers l'Avenir/L'Avenir du Lux.	265	190		118	53	58	52		125							186										

espace (décembre 1992),
original de mon article était
", traduction libre de "Flying
nt à un ouvrage de Henri
ecret Soucoupes; 1964); ce
gnification sacrément diffé-
use erreur de manipulation
altéré ce titre, modifiant son
e qu'y avaient mise auteurs
excuses pour ce "et" malen-

sacré et le profane, etc... Le
s chimère inexistante, c'est
ar toute société est bâtie sur
dont les individus sont gé-
Pour intégrer une expé-
plus partie du système de
u recherche un système de
ui qui le sécurise le plus.
de nouveaux préjugés, sur-
ure collective, une nouvelle
espondant)

ecteurs : tout votre courrier
vé; il s'agit ici d'une figure

eurs belges n'ont pas tous
mé des publications étran-
nomèna est un bimestriel
la direction de Perry Petra-
3611 Aix-en-Provence Ce-
r le fond que sur la forme,
r 1991 est surtout dédié à
à un réseau de correspon-

1992, nous répondîmes
logique marseillais éditant
e pouvions nous permettre
es une publicité pour leur
mal venu alors que nous
s d'un certain public (politi-
ires) une réputation de sé-
tir du moment où nous sa-
êmes à cette mode, je ne
i de cohérence, nous vous
curer ce pin's-là. Il vous
r un versement de 45 FF à
, F-13363 Marseille, Cé-
nts peuvent être obtenus
.21.12.

NOS ENQUETES

Observation dans le Brabant Wallon

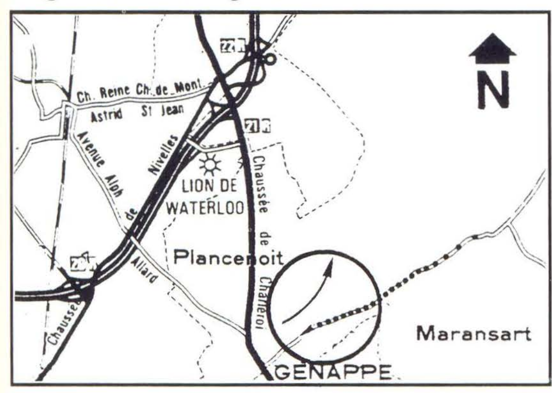
Cette observation a eu lieu le dimanche 4 octobre 1992 dans le Brabant wallon, région vallonnée située au sud de Bruxelles, à environ 25 km de la capitale, au sud de Waterloo et dans le site même de la bataille. Il s'agit d'une région essentiellement résidentielle et agricole dont l'altitude moyenne se situe entre 110 et 140 mètres.

C'est à bord de leur voiture et sur deux portions de routes que les témoins ont effectué leur observation.

- En premier lieu sur la route qui va de Maransart à Plancenoit et plus exactement sur la partie de cette route qui précède la descente vers Plancenoit.

- La seconde partie de l'observation se fait à partir d'une petite route qui relie Plancenoit à la N5 et qui est dénommée "chemin du Roi", sur la portion de cette route qui, après avoir repris de l'altitude en sortant de Plancenoit, se trouve sur le plateau.

Ces deux routes sont étroites : deux bandes de circulation, sans bas-côtés, elles se dirigent vers le SSO en traversant un paysage où prés et bois alternent avec quelques groupes de maisons. Une série d'étangs longent la route à gauche.



Les deux témoins forment un couple très sympathique et particulièrement coopérant à l'enquête. Ils semblent sincères, soucieux de signaler tous les détails de leur observation et tout à fait prêts à accepter n'importe quelle explication rationnelle à ce qu'ils ont observé.

Le décor étant défini, venons maintenant au récit des témoins : Le dimanche 4 octobre 1992 peu après 18 h 30, M. et Mme C. quittent leur résidence secondaire proche de Maransart pour se rendre chez des amis à Waterloo. Ils viennent d'admirer un magnifique coucher de soleil, le ciel a pris une nuance mauve particulièrement agréable à regarder. M. C. conduit la voiture, une fourgonnette R4. Le ciel est dégagé, il y a grand vent; ils contournent les étangs de Maransart et se dirigent vers Plancenoit. Un avion est passé sur leur droite, se dirigeant vers Waterloo et M. C. a observé que cet avion était très nettement visible, ses feux clignotants apparaissant comme très nets.

Sur la gauche, un croissant de lune très voilé montre qu'il existe néanmoins une légère couverture nuageuse. Vers 18 h 45, la voiture se trouve sur la hauteur au-delà de Maransart et l'attention du conducteur est attirée par un point lumineux insolite, situé dans l'axe de la route.

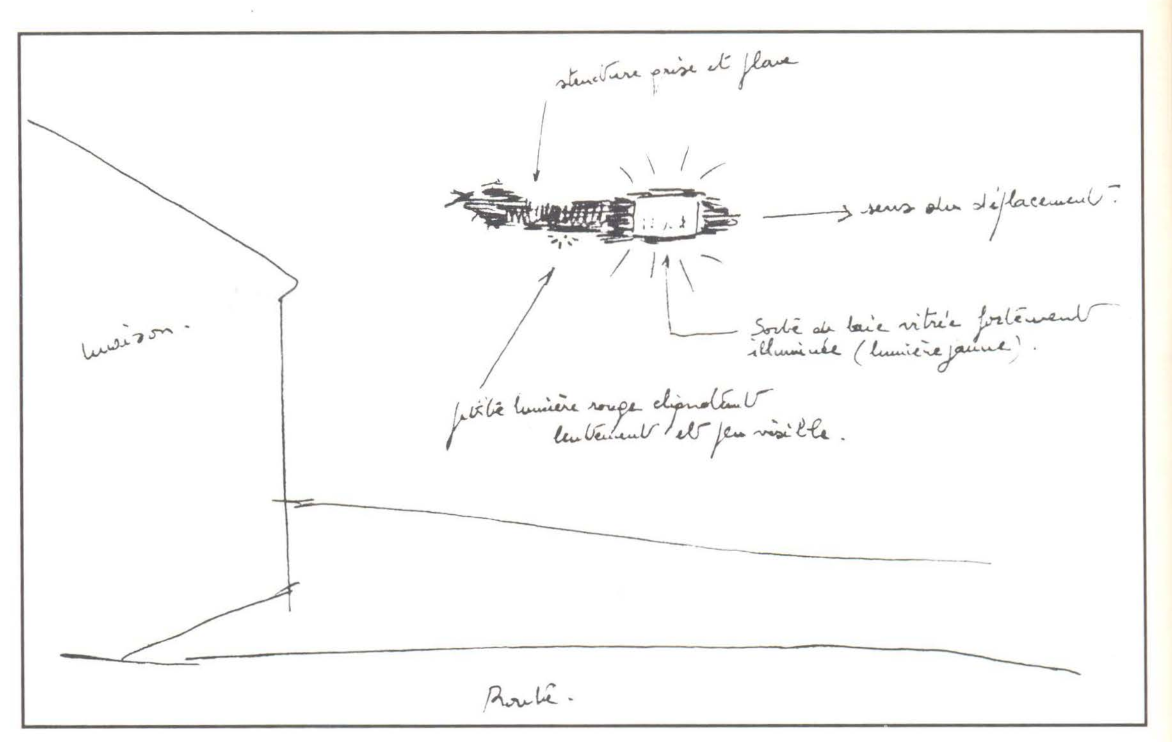
Ce point lumineux présente plusieurs aspects étonnants : il semble rester immobile, il est de grande dimension (à peu de chose près la dimension de la pleine lune) et il est très lumineux, cette lumière étant plutôt jaune.

M. C. est très intrigué par ce qu'il voit; il tente de faire entrer cette observation dans le cadre d'éléments banals, mais en vain :

-il ne peut s'agir d'une étoile, le point est trop grand et trop lumineux, de plus la nuit n'est pas encore tombée et les étoiles ne peuvent pas être visibles.

-il pourrait s'agir d'un avion venant en sens inverse, ce qui expliquerait son apparente immobilité, mais les autres éléments caractéristiques d'un avion ne sont pas présents, donc : hypothèse rejetée.

Cette analyse de l'observation faite par M. C. s'effectue très rapidement et peut-être est-ce là la raison pour laquelle il ne prend pas le temps de communiquer à sa femme l'objet de ses réflexions.



A l'enquête, Mme C. déclare ne pas avoir participé à l'observation, du moins à ce moment. Peut-être regardait-elle le paysage situé sur la droite car, selon le conducteur, un gros phare de cette sorte situé juste en face du véhicule ne pouvait pas passer inaperçu.

La route descend alors vers Plancenoit et le phénomène observé disparaît derrière l'horizon. M. C., très intrigué, décide de ne pas emprunter la route habituelle qui se dirige vers la droite, mais de suivre une autre petite route qui reprend la direction du point lumineux ! C'est alors qu'il explique la chose à son épouse et que, remontant sur le plateau par le "chemin de la Maison du Roi", les témoins retrouvent à l'endroit prévu le phénomène dont ils souhaitaient se rapprocher.

Dès ce moment, la "lumière" apparaissait comme intégrée à un ensemble sombre et vaste qu'à première vue Mme C. assimile à un avion."*La forme était allongée, on pouvait deviner une queue, des ailerons...*", dit-elle.

L'objet en question se déplaçait, face à la R4, sur la droite de la route, à basse altitude et ce, très lentement. Ce déplacement trop lent oblige M. C. à abandonner une fois encore l'hypothèse avion. De plus en plus intrigué, fasciné, inquiété par ce phénomène inexplicable, il conduit très lentement, se penchant vers l'avant et vers la droite pour mieux voir l'objet volant.

Mme C. l'observe également avec étonnement mais n'en garde pas moins un souci de prudence et demande à son mari d'arrêter la voiture sur le bas-côté de la route et elle ouvre la vitre de droite.

L'objet passe lentement à faible altitude; l'élévation mesurée par rapport au sol est de 30° , mais les prairies situées sur la droite du véhicule arrêté présentent une légère déclivité. Aucun bruit n'est perçu, mais le moteur de la R4 tourne toujours. M. et Mme C. voient avec étonnement passer lentement une structure grisâtre et floue dont la taille représente une longueur apparente de 7 à 10 cm, bras tendu.

La lumière poursuivie depuis le début de cette observation apparaît maintenant comme située sur le flanc de la structure et se présente comme une large baie vitrée rectangulaire et allongée. Elle est éclairée de l'intérieur par une lumière jaune et vive. Lors de l'enquête, M. C. me confie qu'il a ressenti, derrière cette baie, une présence. Il avait, dit-il, représenté ce fait dans le dessin envoyé à la SOBEPS juste après l'observation.

uit très lentement, se
t et vers la droite pour
nt.

galement avec étonne-
de pas moins un souci
ande à son mari d'arrê-
bas-côté de la route et
droite.

ent à faible altitude; l'é-
r rapport au sol est de
situées sur la droite du
ntent une légère déclivi-
perçu, mais le moteur
ujours. M. et Mme C.
ment passer lentement
e et floue dont la taille
ngueur apparente de
u.

vie depuis le début de
apparaît maintenant
flanc de la structure et
une large baie vitrée
gée. Elle est éclairée de
mière jaune et vive. Lors
me confie qu'il a ressen-
, une présence. Il avait,
fait dans le dessin en-
iste après l'observation.

Il a représenté cette perception en dessinant plusieurs éléments sombres dans le grand rectangle lumineux. Il n'arrive pas à interpréter ces détails de son observation autrement que par ce qu'il qualifie du terme de "présence". Notons que le compte rendu envoyé à la SOBEPS comporte bien le dessin en question mais l'existence de cette "présence" n'a pas été signalée explicitement : uniquement quelques traits dans le rectangle. Il observe également, sous la structure, une faible lumière rouge qui semblait clignoter lentement.

A ce moment de l'observation, il importe de détailler les pensées et sentiments qui animent ce témoin. Leur apparente contradiction possède un caractère de "fait vécu" particulièrement convainquant. M. C. déclare très franchement qu'au fur et à mesure de son observation une certaine angoisse l'envahissait, due d'une part à l'étrangeté du phénomène mais également au fait que, depuis 10 ans, il est en quelque sorte victime de cauchemars très inquiétants et peuplés systématiquement de "soucoupes volantes". Il est assez intéressé par ce sujet et, en même temps, celui-ci l'inquiète.

Au moment où, après avoir vainement essayé d'élucider le mystère de la lumière insolite poursuivie avec un intérêt vif, il se trouve confronté avec ce qu'il est amené à considérer comme un OVNI, il est très étonné de ressentir un sentiment de soulagement : "*ce n'est que ça*", dit-il; "*c'était apaisant, calme*". Le témoin est alors partagé entre sa curiosité, ce sentiment d'apaisement et la crainte d'aller plus avant dans cette expérience. En effet, M. C. aurait vraiment aimé pouvoir mieux observer la structure et, pour ce faire, il aurait pu faire demi-tour et suivre le phénomène dans l'autre sens, c'était parfaitement faisable. Pendant un bref instant, il hésite et la peur prend le dessus; il choisit de poursuivre sa route d'autant plus, dit-il, que son épouse et lui sont "attendus chez des amis", ce qui est une excellente excuse pour ne pas prolonger l'observation.

Il importe également de signaler ici une caractéristique particulièrement troublante de l'objet observé : une totale incompatibilité entre la netteté de la "baie vitrée" et le caractère flou "imprécis" du restant de la structure. Celle-ci était grisâtre et les contours n'étaient pas nets : comme s'ils étaient noyés dans une sorte de brume. Les deux témoins sont unanimes sur ce fait.

En tant qu'enquêteuse, j'avais été frappée par le caractère imprécis du dessin de cette structure qui contrastait de manière frappante avec la sûreté du graphisme du restant du dessin. Ce dessin avait été envoyé avec le récit de l'observation à la SOBEPS au moment des faits. Lorsque j'appris lors de l'enquête que le témoin était non seulement un universitaire mais aussi artiste peintre et sculpteur, j'eus la conviction de pouvoir obtenir de lui ce qu'il faudrait pour remplacer ce dessin maladroit par quelque chose de plus précis. En fait, à mon grand étonnement, le témoin me confirma qu'il ne pouvait pas produire un dessin ou une description verbale moins floue de cette observation.

Mme C. ne pouvait rien apporter de plus, elle est légèrement myope et ne portait pas ses lunettes. Il s'agit probablement d'un fait courant car, au début de l'enquête, après avoir fait un assez long trajet en voiture, elle ne portait pas non plus ses lunettes; sa myopie était donc très légère.

Mme C. n'a pas observé la baie vitrée, elle l'a vue comme un trou dans la structure; elle suppose que le restant de la structure était métallique. Elle l'a vue grisâtre et floue et pouvant être assimilée au bras d'une grue de chantier. Notons immédiatement que, lors de l'enquête, il n'était pas concevable qu'une grue ait été installée dans les prés trois mois plus tôt.

Revenons au phénomène qui fut suivi des yeux par les témoins alors qu'il continuait à se déplacer lentement, s'éloignant vers le Nord-Est, soit sur un axe Nivelles-Rixensart, et qui, finalement, disparut derrière des arbres et des maisons de Plancenoit.

L'ensemble des deux observations successives dura environ 3 minutes. Le témoin raconte que, très ému par ce qu'il vient d'observer, il poursuit sa route vers Waterloo. Il aura alors l'occasion de comparer la vitesse de l'objet avec celle d'avions se déplaçant dans le même sens et parallèlement à sa voiture. Rappelons que le phénomène se dirigeait en sens inverse de la R4. Il estima la

vitesse apparente de ces avions au double de celle de l'engin inconnu.

Il n'a pas été possible de déterminer avec précision l'altitude et la distance de l'objet observé. L'altitude devait être peu élevée puisque le conducteur de la R4 a pu continuer son observation de l'intérieur du véhicule, non seulement par le pare-brise mais aussi par la vitre de la portière du passager, ce qui ne permet pas une vue dégagée vers le haut.

En ce qui concerne les effets secondaires, rien n'a été constaté pendant l'observation au niveau du fonctionnement du véhicule.

M. C. a été animé des divers sentiments que l'on sait. Mme C. n'a pas été aussi troublée que son mari mais, étant privée de ses lunettes, elle n'a pas pu observer la totalité de ce spectacle étrange.

M. C. a souffert d'insomnies sévères et prolongées pendant plusieurs jours après cette observation. Cependant, par la suite, jusqu'à l'enquête, soit environ quatre mois après les faits, il n'a plus eu à subir les cauchemars effrayants qui peuplaient régulièrement ses nuits auparavant. Une seule fois il a fait un rêve très particulier par le caractère de "fait vécu" qu'il représentait. M. C. se trouvait à l'intérieur d'un lieu clos indéfinissable dont les parois comportaient une série d'objets qui ressemblaient à des poignées. M. C. n'a ressenti aucun sentiment d'inquiétude pendant ce rêve, ni au réveil. Il a surtout été frappé par le fait d'avoir eu l'impression d'avoir réellement vécu cet épisode, ce qu'il n'avait jamais expérimenté dans le passé.

Outre le souci de nous communiquer intégralement ce qu'il a vu et ressenti, l'absence de cette "fausse pudeur" qui appauvrit certains témoignages, le témoin principal, étant donné sa qualité d'artiste, nous apporte sans doute la meilleure description possible de cette observation.

Deux caractéristiques s'en dégagent :

1) la présence de la large baie vitrée rectangulaire,

2) le flou inexplicable des contours de la structure.

Ces éléments apparaissent peu fréquemment dans les témoignages de la "Vague belge". Sans en faire un relevé exhaustif il est néanmoins facile d'en retrouver quelques exemples dont je ne citerai qu'un résumé.

1. La baie vitrée rectangulaire

- Observation à Ohain (Brabant) le 12.3.1991 (enquête : André Goffart). Observation nocturne effectuée au domicile des témoins. Dans une première phase, un rectangle lumineux dont la longueur est évaluée à 10 m est observé à environ 100 mètres; il est surmonté d'un dôme gris foncé. L'objet est immobile; par la suite, il se déplace et change d'aspect. Cette observation n'a pas été publiée.

- Observation à Boisfort-Bruxelles le 9.4.1990 (enquête : Chantal Gallez). Observation nocturne non publiée : une dame voit, pendant 2 minutes, à moins de 500 m, se déplacer lentement deux grands rectangles lumineux en position verticale. Les lumières émises par les "portes-fenêtres" est jaune-orange et cette dame perçoit un faible ronronnement. L'enquêteuse signale qu'une autre dame lui avait également parlé de plusieurs baies lumineuses vues la nuit mais à plus grande distance.

- Dans "Vague d'OVNI sur la Belgique" on trouve également ce type d'observation et plus particulièrement dans le premier chapitre, concernant les observations du 29 novembre 1989 commentées par Auguste Meessen.

. Le prof. Meessen cite (p. 27) l'observation effectuée au nord de Verviers par une secrétaire de direction qui, au volant de sa voiture, à 17 h 20, observe trois rectangles lumineux disposés en ligne dans un corps allongé biconvexe "comme des fenêtres" dégageant une forte luminosité jaune-or.

. A Tiège, près de Sart (P. 34), M. H. observe à 18 h 15 une masse sombre formée de deux rectangles accolés qu'il suppose être les faces latérales d'un objet plat avec des fenêtres rectangulaires non illuminées.

. Le gendarme C. d'Eupen, après avoir vu, du premier étage de la caserne, un objet stationnaire, observe à 18 h 45 et au même en-

droit un objet qui se meut horizontalement à 300 m de distance. Il est vu latéralement et comporte un grand rectangle horizontal illuminé de manière non uniforme. Ses dimensions sont estimées entre 8 et 10 m, sur 2 à 3 m de haut, ce qui donnait à ce rectangle l'impression de correspondre à "une grande pièce éclairée de l'intérieur".

Un rapprochement est fait par le prof. Meessen entre ces deux observations et plusieurs autres, concernant des triangles observés à proximité et à peu près au même moment.

. Un peu plus tard dans le courant de la vague, le 11.12.1989, un lieutenant-colonel à la Force terrestre et son épouse observent à Ernage (Namur) à hauteur des arbres une série de trois ou quatre panneaux de lumière qui se déplacent silencieusement. Sous les panneaux un gyrophare rouge. Sous un angle différent, les témoins observent uniquement un énorme phare et ensuite, l'objet "se cabrant", les feux caractéristiques des triangles qu'on peut qualifier de "classiques". Cette observation est relatée dans le chapitre 2 du livre cité plus haut et est commentée par Michel Bougard et Lucien Clerebaut (p. 90).

A partir de ces trois dernières observations on peut supposer que, dans certains cas au moins, les rectangles lumineux se trouvent sur la face latérale des objets décrits comme des triangles lorsqu'ils sont vus du dessous.

Si l'on remonte encore dans le temps, deux observations comportant des rectangles ont été faites en 1977 à proximité de la centrale de Tihange. Elles ont fait l'objet d'un article très intéressant de Jean-Luc Vertongen, paru dans *Inforespace* n°44 de mars 1979, pages 17 à 25.

- La première se passe sur la route de Huy près d'Ampsin. Un automobiliste (enquête Schutz) observe, au-dessus de son véhicule en mouvement un grand rectangle très lumineux blanc légèrement jaunâtre entouré d'un halo lumineux ténu de forme circulaire. Cet ensemble imposant se déplace en même temps que le véhicule et effectue par la suite des changements de cap et des périodes d'immobilisation.

- L'autre observation, également dans la région d'Ampsin eut lieu le 18.9.1977. L'enquête a été menée par M. et Mme Bonnecompagnie, et la contre-enquête par MM. Breidenbach et Vertongen. L'objet, également décrit par un automobiliste, se présentait sous la forme d'un cigare de 7 à 8 mètres de long, aux contours bien nets. Trois hublots rectangulaires se détachaient sur la surface sombre du corps de l'objet, ceux-ci étaient éclairés de l'intérieur par une lumière blanche et l'on distinguait un reflet rouge pâle au centre de chaque hublot.

On peut trouver dans la littérature concernant des observations faites à l'étranger et à diverses périodes d'autres exemples de rectangles lumineux. Nous n'en citerons qu'une seule rapportée par Michel Carrouges[1]. Elle présente l'intérêt d'avoir été faite par l'astronome Clyde Tombaugh universellement reconnu pour avoir été le premier à repérer la situation de Pluton dans l'espace céleste. Elle a été faite en 1949 par l'astronome, sa mère et sa femme : "*il découvrit un groupe géométrique de rectangles lumineux de teinte vert-bleuté pâle circulant au zénith vers le sud-est*".

Michel Carrouges consacre un chapitre de l'ouvrage cité ci-dessus à "l'effet vaporeux" observé en France en 1953 et 1954 et accompagnant un certain nombre d'observations.

Ceci nous amène à la deuxième caractéristique de l'observation qui nous occupe :

2. Le flou des contours

Cette caractéristique a notamment été observée deux fois en Belgique. A Tirlemont, d'abord, le 29 octobre 1972 : Mme G. décrit un objet gris sombre en forme de torpille immobile dans le ciel et présentant sur le flanc une sorte de fenêtre allongée éclairée d'une lumière jaune. Une sorte d'aileron est situé à l'arrière de cette fenêtre. Le témoin donna une description d'un objet apparemment solide, aux contours nets mais elle fut incapable de dire comment était l'arrière; cette partie étant estompée, elle ne put la décrire et elle est d'ailleurs absente dans son dessin. Cette observation est décrite dans *Inforespace* n °26 de mars 1976, page 22, et rappe-

lée dans un autre article plus récent de Jean-Luc Vertongen dans le n °80 d'*Inforespace* (avril 1991).

Cet article concerne aussi une autre observation qui fut effectuée pendant la nuit du 11 au 12 décembre 1989 par un habitant de Jupille sur Meuse. L'objet décrit ressemble au précédent : il est en forme d'oeuf, circulant la base en avant, est muni également d'un grand vitrage rectangulaire situé sur l'avant et d'une sorte d'aileron à l'arrière. Ce qui intrigua également le témoin, c'est qu'il avait l'impression d'observer un objet bien matériel mais les contours de celui-ci n'étaient toutefois pas très nets. Pour décrire cet aspect un peu imprécis, le témoin ne trouve pas les mots pouvant traduire cette impression particulière; il déclare : *"C'était comme si cet objet s'était trouvé derrière un léger écran plus ou moins translucide qui s'estompait pour lui donner cette apparence un peu fondue*". Précisons qu'il n'y avait pas de brouillard ce soir-là.

D'autres observations sont probablement susceptibles d'être rapprochées de celle de M. et Mme C.

A défaut de définition, l'esprit humain a besoin d'associer, de classer parmi d'autres ses perceptions. Peut-être ces quelques cas nous aideront-ils à insérer cette curieuse observatin dans un cadre plus large, plus rassurant, en tout cas pour les témoins.

Claire Hauzeur.

1. Michel Carrouges : Les Apparitions de Martiens (Fayard, 1963).

Deux observations dans la région de Durbuy

A dix jours d'intervalle, deux observations intéressantes ont été faites durant le mois de novembre de l'année dernière non loin de Durbuy en province de Luxembourg.C'est à un jet de pierre des villages de Wéris et d'Oppagne où on découvre un des sites mégalithiques des plus remarquables de Belgique.(deux allées couvertes,le "lit du diable",les trois menhirs d'Oppagne)qu'elles se sont déroulées(1). Dans les deux cas il s'agit une fois encore d'objets triangulaires comme on en a déjà tant observé dans cette région.

LE TRIANGLE D'OPPAGNE

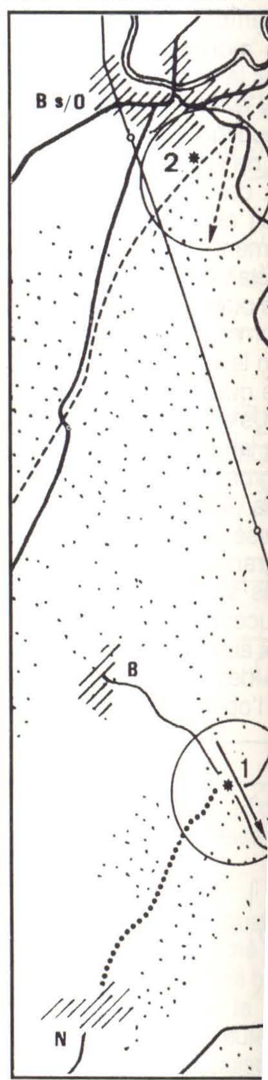
En cette soirée du dimanche 8 novembre 1992 , tout est calme dans la campagne. Il est presque 2O heures. Le ciel est totalement dégagé, le vent est nul et la température fraîche. La pleine lune est bien visible ce qui donne au ciel une teinte bleue marine plutôt que noire. M.Ronald D., 24 ans, technicien et sa maman, âgée de 59 ans viennent de quitter Hotton afin de rentrer à leur domicile, dans le petit village d'Oppagne, situé sur le territoire communal de Durbuy. Si c'est le conducteur qui le premier aperçut le phénomène lumineux, il est toutefois plus intéressant de livrer ici le témoignage de sa mère qui put tout à loisir observer ce survol alors que son fils devait principalement concentrer son attention sur la conduite de la voiture.

Madame D. raconte : Nous revenions du village d'Hotton. Après avoir quitté le petit village de Ny, en direction d'Oppagne , nous avions roulé quelques centaines de mètres, lorsque mon fils m'interpelle pour me signaler la présence d'une boule très lumineuse orangée se trouvant sur notre gauche.

Cette lumière a disparu assez rapidement. Nous l'avons observé une dizaine de secondes maximum. Nous avions vite oublié ce que nous avions vu lorsqu'arrivé un peu avant le carrefour de la route Biron-Soy, à un petit kilomètre où nous avions aperçu la boule lumineuse, mon fils aperçoit un objet de forme insolite venant de notre gauche et me demande ce que cela peut être.Il ralentit très fort la vitesse du véhicule et plusieurs fois je lui demande de stopper la voiture.

Il n'osait pas s'arrêter. Je continuais donc l'observation par le pare-brise de la voiture. Le ciel n'était pas très sombre car la pleine lune se trouvait sur notre droite , assez haute dans le ciel. C'est grâce à cela que, lorsqu'arrivé au carrefour de la route Biron-Soy, mon fils a enfin stoppé notre véhicule, l'engin se trouvait au-dessus de nous, entre 50 et 100 m. Un engin très gros de forme triangulaire. Il avait une couleur gris anthracite et

Légende : 1. observation du
du 18.11.92; **N :** Ny; **O :** Opp
B s/ O : Barvaux sur Ourthe
haute tension; D : dolmen; M



sur le dessous étaier
gées de lampes jaune

Il y avait sur l'arrière
rouges non clignota
avait également une
que partant du milieu
tre de l'engin. La c
était plus foncée par
gin. Il n'éclairait pas l
faitement silencieux.
paisseur à cet engin
aucune fumée, aucu
sauf le fait de se ser

Oppagne)qu'elles se
les deux cas il s'agit
triangulaires comme
é dans cette région.

GNE

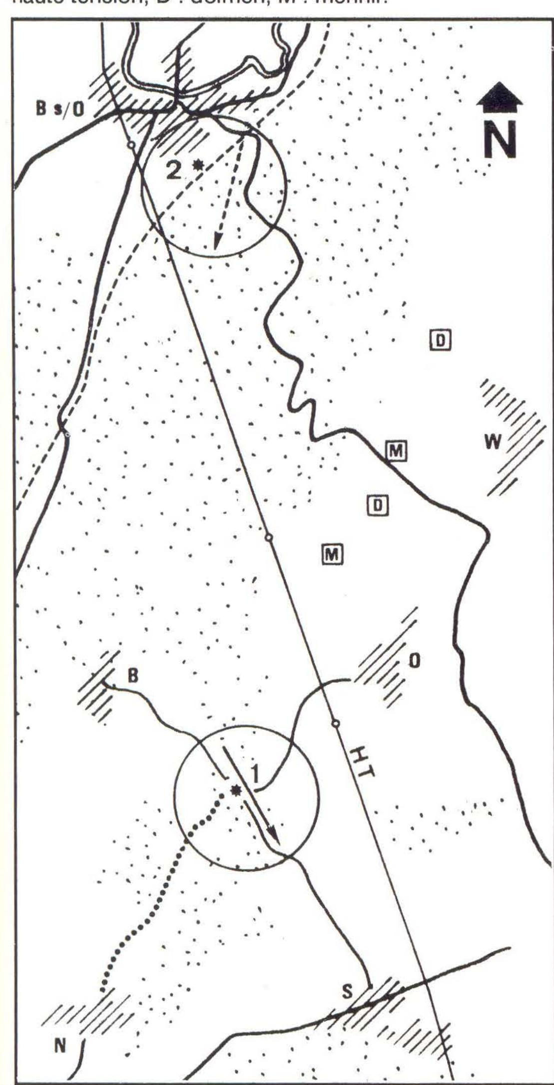
nanche 8 novembre
lans la campagne. Il
i. Le ciel est totale-
st nul et la tempéra-
ne est bien visible ce
teinte bleue marine
nald D., 24 ans, te-
âgée de 59 ans vien-
afin de rentrer à leur
illage d'Oppagne, si-
munal de Durbuy. Si
le premier aperçut le
est toutefois plus in-
e témoignage de sa
ir observer ce survol
evait principalement
n sur la conduite de

lous revenions du vil-
voir quitté le petit vil-
n d'Oppagne , nous
centaines de mètres,
pelle pour me signa-
boule très lumineuse
notre gauche.

u assez rapidement.
une dizaine de se-
s avions vite oublié ce
lorsqu'arrivé un peu
route Biron-Soy, à un
is avions aperçu la
fils aperçoit un objet
it de notre gauche et
ela peut être.Il ralentit
véhicule et plusieurs
topper la voiture.

. Je continuais donc
re-brise de la voiture.
sombre car la pleine
e droite , assez haute
ice à cela que, lors-
le la route Biron-Soy,
notre véhicule, l'engin
de nous, entre 50 et
ros de forme triangu-
eur gris anthracite et

Légende : 1. observation du 08.11.92; **2.** observation du 18.11.92; **N :** Ny; **O :** Oppagne; **B :** Biron; **S :** Soy; **B s/ O :** Barvaux sur Ourthe; **W :** Wéris; HT : Ligne à haute tension; D : dolmen; M : menhir.



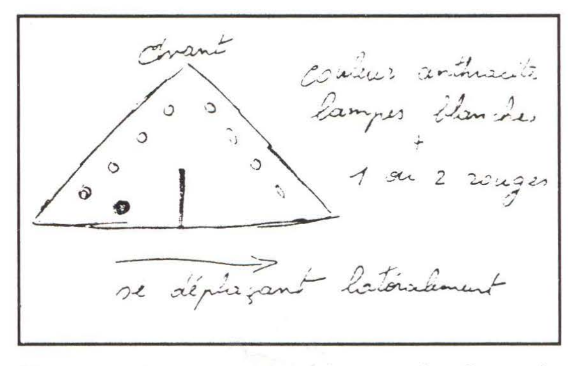
sur le dessous étaient dispersées deux rangées de lampes jaunes en forme de V.

Il y avait sur l'arrière une ou deux lampes rouges non clignotantes. Sur l'arrière il y avait également une sorte de barre métallique partant du milieu de la base vers le centre de l'engin. La couleur de cette "barre" était plus foncée par rapport au reste de l'engin. Il n'éclairait pas les environs et était parfaitement silencieux. Je n'ai pas relevé d'épaisseur à cet engin, ni hublots, ni portes, aucune fumée, aucune sensation particulière sauf le fait de se sentir tout petit à côté d'un tel spectacle. C'est comme si vous étiez sous l'eau avec une grosse raie au-dessus de votre tête. C'est ce qui m'est venu à l'esprit. La structure de cet engin était parfaitement découpée. Les trois côtés égaux et pointus. Il se déplaçait latéralement.Ce qui me fait dire ça, c'est que le ou les feux rouges de l'objet semblaient indiquer l'arrière de celui-ci ainsi que la sorte de barre métallique s'y trouvant. Ensuite il s'est déplacé très très lentement sur notre droite et au moment où j'ouvrais la portière sans l'avoir quitté des yeux,pas même un fraction de seconde, il n'y avait plus rien. C'est incompréhensible . Il a disparu sur place du moins c'est ce qu'il m'a semblé.Mon fils n'a guère regardé le phénomène car il n'était pas à son aise et en plus nous étions stationnés en plein carrefour.Il craignait qu'un autre véhicule nous surprenne à cet endroit. Il regardait plus souvent dans son rétroviseur qu'au-dessus de sa tête.Mon observation a duré plus ou moins deux minutes.

Après avoir jeté un dernier coup d'oeil aux alentours et ne remarquant plus rien d'anormal, les témoins reprennent leur route et rentrent paisiblement à leur domicile.

Informations complémentaires.

Durant l'observation, le fils de Mme D. a reconnu qu'il n'était pas tranquille. Pour lui, la dimension du triangle devait égaler la proportion de deux voitures placées l'une contre l'autre et vue par l'arrière. Il ne décela aucune anomalie au comportement du véhicule et déclara enfin que son observation ne dura que très peu de temps, entre 10 et 15 secondes car il faisait plus attention au carrefour.



Nous nous sommes rendus sur les lieux de l'observation et avons fait exactement le

même trajet en voiture en compagnie des 2 témoins. Mme D. ainsi que son fils affirment avoir vu l'engin disparaître sous leurs yeux et ceci sans l'avoir quitté un instant du regard. L'objet se trouvant à très basse altitude et le carrefour étant entouré d'arbres de hauteur moyenne, il est peut-être possible que cet engin ait amorcé un brusque mouvement latéral et a pu se déplacer ainsi au-dessus des arbres devenant invisible aux yeux des témoins. Mme D. rejette cette hypothèse. "Cela est impossible, m'a-t-elle dit,je ne l'ai pas quitté des yeux ne fut-ce qu'une fraction de seconde".

L'objet se déplaçait du N.O.310° vers le S.E.150°. La pleine lune était située au Sud ne pouvant ainsi gêner la vue des témoins.

Les témoins étaient seuls au moment des faits. Pas un seul véhicule n'est passé sur les lieux à ce moment. Aucune autre personne n'a relaté d'observation dans la région cette soirée bien que plusieurs chalets soient implantés sur les lieux.

Les jours qui suivirent, furent l'occasion pour de nombreuses personnes d'apercevoir un étrange phénomène lumineux de couleur orangée se déplaçant à basse altitude sillonner presque quotidiennement la région sur un territoire couvrant les communes d'Erezée et de Durbuy.

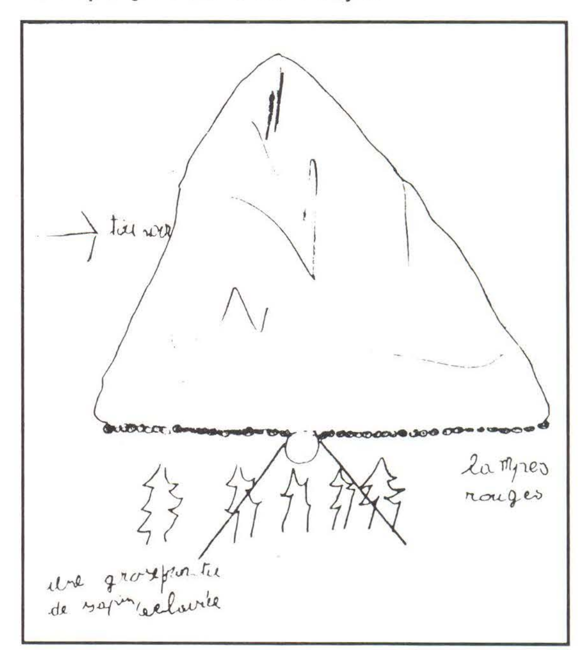
En ce qui concerne cette soirée du 8 novembre, M. et Mme D. restent probablement les seuls privilégiés à avoir assisté à pareille observation dans cette localité.

En guise de conclusion, nous pouvons reprendre une phrase citée par le témoin principal : "Jamais de ma vie, je n'oublierai un tel spectacle.Cela créait une ambiance très oppressante mais tellement fantastique."

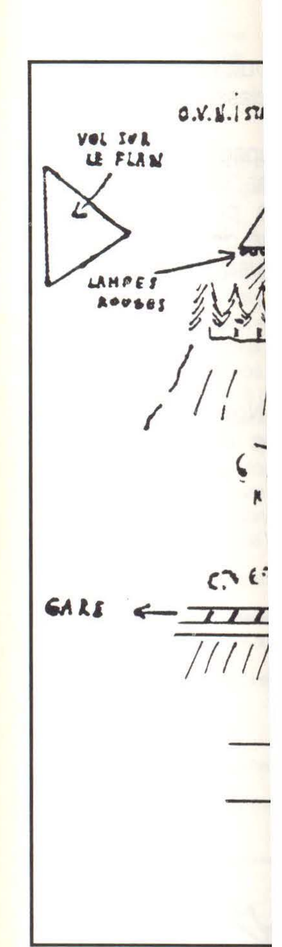
LE TRIANGLE DE BARVAUX sur OURTHE

Seulement dix jours plus tard un autre témoignage retiendra toute notre attention.Le site de cette nouvelle observation est distant de quelques kilomètres à peine au nord de la rencontre d'Oppagne.

Cette nuit là (mercredi 18 novembre) le ciel était dégagé, les étoiles bien visibles et la température fraiche.Le témoin, le petit Benjamin B. âgé de 9 ans était dans sa chambre et ne dormait pas. Il nous raconta :"J'étais au lit et je n'arrivais pas à dormir tellement il faisait chaud. Je me suis levé pour prendre l'air à la fenêtre de ma chambre. Il était 3h. du matin car j'ai regardé mon radio-réveil. Je n'avais pas allumé dans la chambre. Arrivé à la fenêtre alors qu'il n'y avait pas d'éclairage extérieur (les lampes publiques s'éteignent à 23h.) j'ai vu au-dessus de l'ancienne carrière à plus ou moins 300m. de la maison, un engin très noir qui arrivait au dessus des sapins. Il avançait lentement horizontalement couché sur le flanc. Il était large et on voyait toute la face du dessus ou du dessous, je ne sais pas.Il avait une forme triangulaire avec des angles arrondis.On le voyait bien car sa couleur était plus noire que le ciel. Arrivé au sommet des sapins, il s'est arrêté.Toute la base était illuminée de lampes rouges et au centre de la base, un gros phare blanc de la même couleur que la lampe de la cuisine.L'engin s'est dressé alors en position verticale.Il était très grand. Le gros phare éclairait une partie des sapins.Grâce à ce phare j'ai observé beaucoup de lignes qui se coupaient les unes aux autres sur la face visible.Ca ressemblait à des dessins. Je n'ai rien aperçu d'autre sur l'objet.



En tout cas il n'y avait pas de fenêtres et je n'ai pas entendu de bruit". J'ai demandé au petit Benjamin si la structure avait une épaisseur, mais il m'a répondu qu'il ne pouvait



pas le dire puisque l
sur le flanc ou dress
très astucieuse).

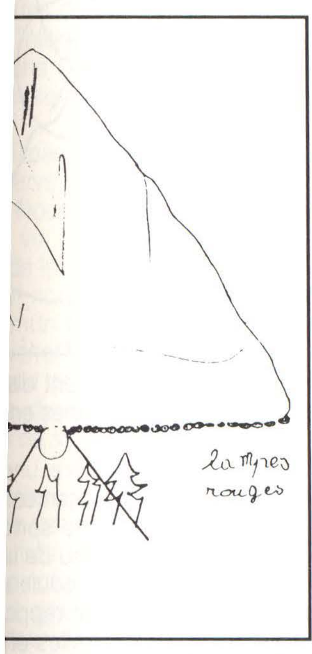
Après être resté qu
ger, il s'est recouché
le flanc et est reparti
sus des bois sur la
peur. Je me suis seul
ça pouvait être puis
pas à un avion. J'ai c
minute.

Informations compl

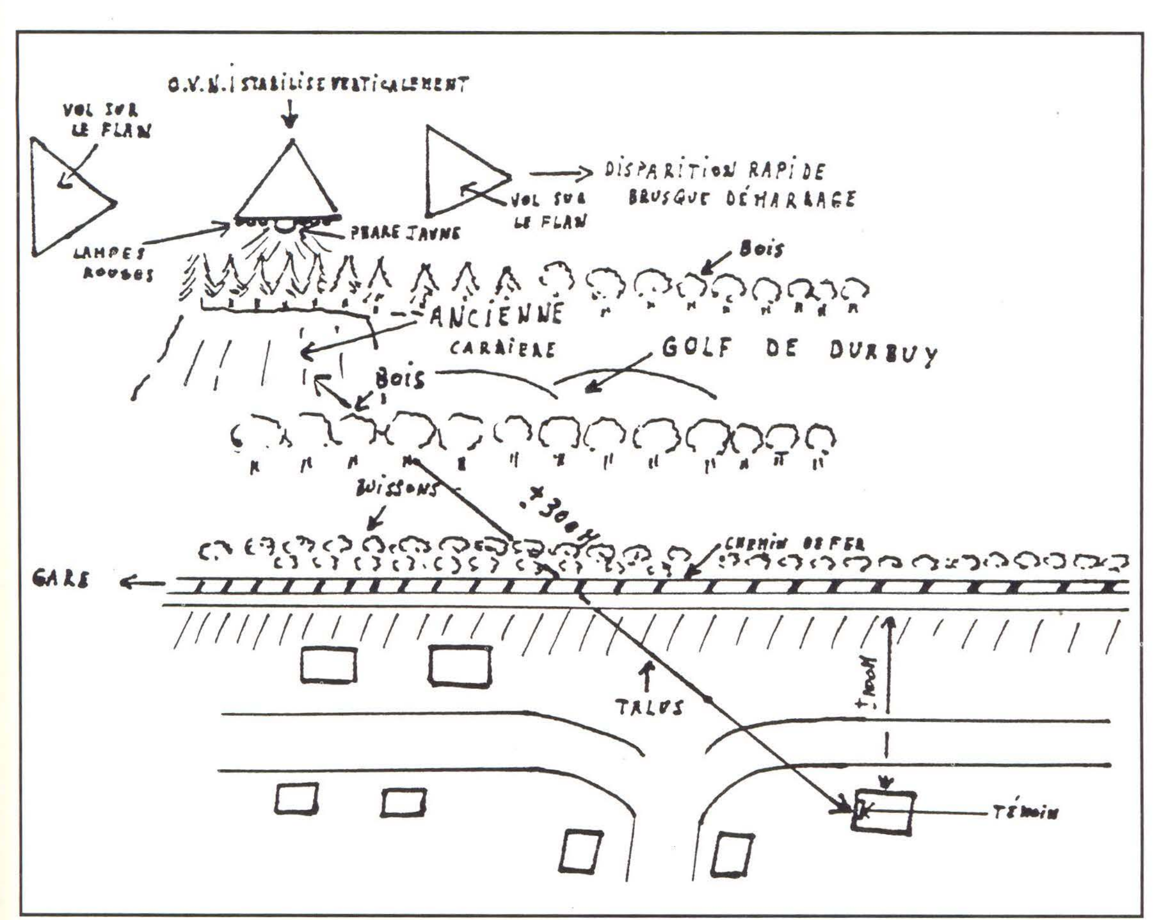
Etant animateur dan
m'a lui-même relaté
que je suis enquêteur

L'enquête a été mené
vation.L'objet se dép
SSO.Au pied de l'anc
cime des sapins, la h
et 50 m. Rien de parti
les lieux.

était dans sa chambre
nous raconta :"J'étais au
à dormir tellement il fai-
is levé pour prendre l'air
chambre. Il était 3h. du
dé mon radio-réveil. Je
ans la chambre. Arrivé à
n'y avait pas d'éclairage
s publiques s'éteignent à
us de l'ancienne carrière
m. de la maison, un en-
ivait au dessus des sa-
itement horizontalement
Il était large et on voyait
sus ou du dessous, je ne
forme triangulaire avec
.On le voyait bien car sa
oire que le ciel. Arrivé au
, il s'est arrêté.Toute la
de lampes rouges et au
n gros phare blanc de la
e la lampe de la cui-
dressé alors en position
s grand. Le gros phare
des sapins.Grâce à ce
eaucoup de lignes qui se
aux autres sur la face vi-
it à des dessins. Je n'ai
sur l'objet.



avait pas de fenêtres et je
de bruit". J'ai demandé au
a structure avait une épais-
répondu qu'il ne pouvait



pas le dire puisque l'objet n'était visible que sur le flanc ou dressé à la verticale (réponse très astucieuse).

Après être resté quelque temps sans bouger, il s'est recouché lentement toujours sur le flanc et est reparti très rapidement au-dessus des bois sur la droite. Je n'ai pas eu peur. Je me suis seulement demandé ce que ça pouvait être puisque ça ne ressemblait pas à un avion. J'ai observé l'objet environ 1 minute.

Informations complémentaires.

Etant animateur dans les écoles, le témoin m'a lui-même relaté l'observation sachant que je suis enquêteur à la SOBEPS.

L'enquête a été menée sur les lieux d'observation.L'objet se déplaçait du NNE vers le SSO.Au pied de l'ancienne carrière jusqu'à la cime des sapins, la hauteur se situe entre 40 et 50 m. Rien de particulier n'a été décelé sur les lieux.

L'observation fut faite à travers une vitre à l'oeil nu. Le témoin ne porte pas de lunettes. L'accueil par les parents du témoin fut très cordial mais sur leurs visages était visible un certain scepticisme.

Le petit Benjamin était fier de répondre aux questions et ne marquait pas d'hésitation en formulant les réponses. C'est un enfant très éveillé mais très craintif de ses parents. Le papa l'a même averti que s'il y avait mensonge de sa part, il ferait venir les gendarmes. Il ne dément absolument rien et est très sincère dans sa déclaration.

Le petit Benjamin est resté stupéfait de voir cet objet insolite mais n'a éprouvé aucune crainte. Il est resté discret pour relater son observation, n'en parlant même pas à l'école. Le témoin n'a aucune idée sur ce que pouvait être cet objet. Il a juste insisté pour dire qu'il ne s'agissait pas d'un avion.

A son domicile, le sujet OVNI n'a jamais fait l'objet de conversation.

Commentaires.

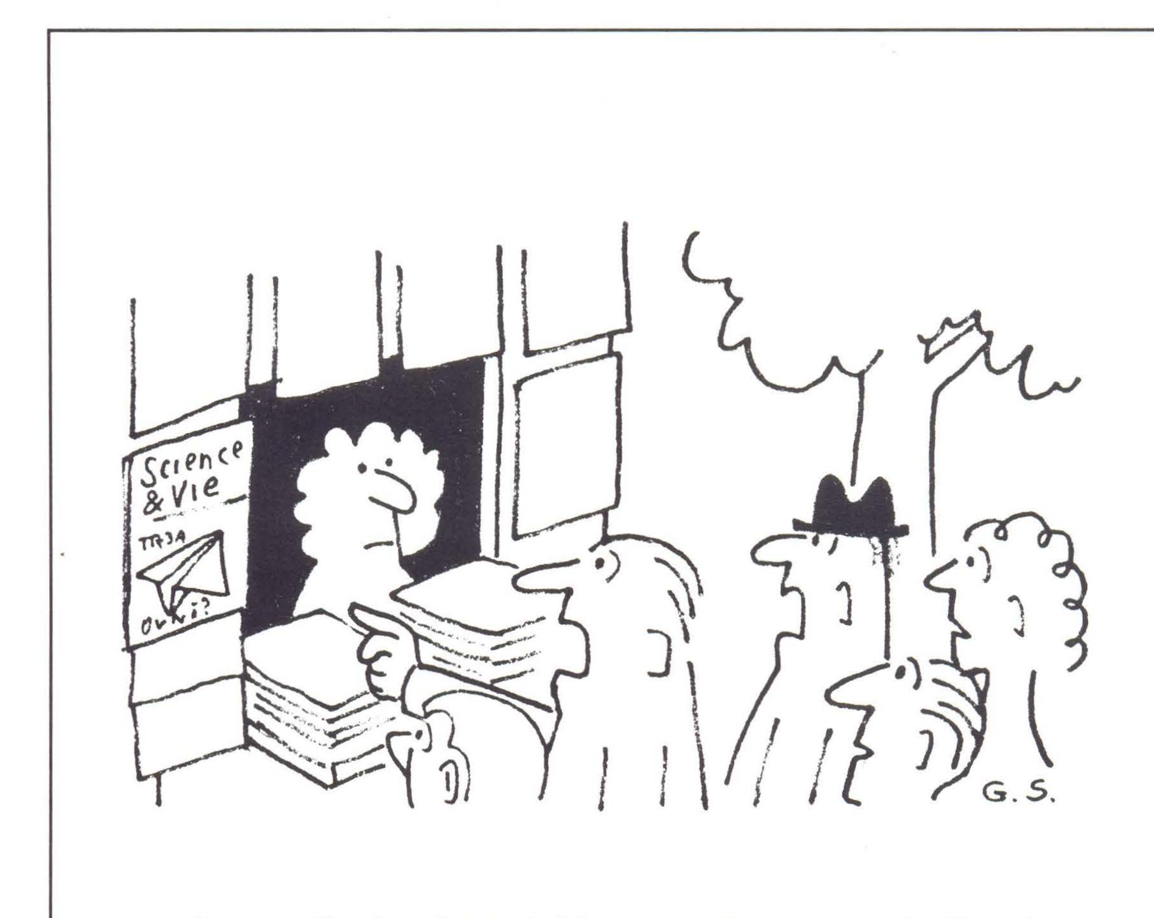
Hormis la forme triangulaire des objets observés on retiendra que tous deux étaient de couleur très foncée et porteur chacun de multiples sources lumineuses. En début d'observation, dans les deux cas, chaque triangle progressait à très basse altitude et très lentement selon une trajectoire rectiligne; chacun devait ensuite disparaître de façon brutale.

Si la position de vol de l'objet de Barvaux sur Ourthe est "classique", soit un triangle avançant pointe en avant, soulignons toutefois qu'il resta toujours dans un plan vertical, ce qui est peut-être moins "classique".

Quant au triangle d'Oppagne remarquons son curieux déplacement "latéral", une progression faite ni par la pointe, ni par la base...une caractéristique de vol qui n'avait pas encore été signalée jusqu'ici au cours de la vague belge.

Michel Warnier.

(1) Willy et Marcel Brou, Nos pierrres et leurs légendes. Ed.Techniques et Scientifiques - Bruxelles.



Plusieurs témoins, dignes de foi, ont cru voir une revue scientifique à la devanture d'un kiosque à journaux. Erreur ! C'était "Science & Vie".